

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel : Janvier / Février / Mars 2009

Belgique - Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Chaussée de
Boondael 55

Numéro 101



Retour sur la JMS
Découverte de films faits
pour et par les sourds

Ouvrez vite ce Sournal !



L'emploi :
Quelles pistes pour les sourds
et les malentendants ?

Sommaire

Dossier : L'emploi des sourds et malentendants

- Un parcours réussi : témoignage 4
- Les agences d'intérim: une aide ? 5
- Wheelit : un nouveau site internet 8
- Questions de goûts : témoignages 9

Aides techniques

- La Boucle à Induction Magnétique 12

Santé

- Remboursement des appareils auditifs 16

Le Geste Qui Sauve

- En cas d'accident 17

Internet

- Google - Partie 4 18

Agenda des associations affiliées

- Du signe au mot n° 83 20

Les Montagnes du Silence

- 23

Journée Mondiale des Sourds

- Sous le soleil ... exactement 24

Revue de presse

- 30

Volet social

- Tickets d'interprétation = prestations horaires 32

Voyages

- Burki-Bel, part II 36

Patchwork d'infos

- 38

Solution du signe au mot n° 82

- 39

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par
la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE
BELGIQUE ASBL

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

E-mail: sournal@ffsb.be

Site web: www.ffsb.be

Le texte inspire le geste

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité du Sournal

Christelle BALARD

Brigitte BENNERT

Alfred FIÉVET

Martine FRAITURE

Ont participé

à ce numéro

Brigitte BENNERT

Anaïs BOUKERDOUS

Nina BERTOZZI

Francine DE CHAMP

David DUDING

Jérôme DUQUESNE

Martine FRAITURE

Muriel PREVÔT
Françoise RAYMOND
Frédérique VAN EVELGHEM

Rédacteur en chef

Julie KOPLOWICZ

Editrice responsable

Martine FRAITURE

Mise en page

Julie KOPLOWICZ

Anaïs BOUKERDOUS

Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhaufflaire 153 - 4820 Dison

Tél.: 087 31 28 47

Fax: 087 31 25 01

E-mail: info@sabelprint.be

www.sabelprint.be

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **vendredi 20 février 2009**.

Sournal, rue Van Eyck 11A/4 - 1050 Bruxelles
Fax: 02 644 68 44 - E-mail: sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES
N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR !



Le mot de la rédaction

Dans ce premier Sournal de l'année 2009, focus sur l'emploi. Le monde du travail regorge de projets encourageants pour les sourds et malentendants ... Des pistes à suivre!

Ces derniers mois, le monde politique est entré en campagne. Les quatre grands partis francophones ont chacun organisé leur colloque de la personne handicapée. Si nous n'en faisons pas écho dans ce numéro, c'est qu'il faudra attendre quelques mois pour voir les propositions se concrétiser.

Au fil des pages, vous trouverez, en plus de vos rubriques habituelles, des clins d'œil à de belles initiatives: un court-métrage, un anniversaire, un voyage en Afrique et bien d'autres projets que nous tenons à mettre en avant.

Enfin, je tiens à saluer le travail accompli par Anaïs Boukerdous, stagiaire en communication. Pendant près de trois mois, elle a contribué de manière efficace et professionnelle à ce numéro. Je lui souhaite le meilleur pour la suite de ses aventures.

Quant à moi, je vous souhaite une très belle année 2009.

Et que tous nos voeux se réalisent ...

Julie KOPLOWICZ

Edito de la

FFSB



Une année se termine. Et quelle année mouvementée, surtout ces derniers mois avec la crise financière, la montée de l'intolérance et les attentats. Espérons seulement que la récession économique ne sera pas trop dure et pas trop longue ; que la paix tant attendue reviendra dans beaucoup de pays. Et surtout que nos gouvernements s'entendent pour la réforme de notre beau pays.

Et chez nous, les sourds ? On continue à vivre et à nous battre pour être reconnus comme des citoyens à part entière. C'est cela que la FFSB n'arrête pas de faire. C'est parfois dur, d'autant plus quand il y a de l'intolérance gratuite. Pour une minorité qui, comme la communauté des sourds, doit vivre dans une grande société, la solidarité est le seul moyen de faire valoir ses droits. Autrement, il y aura également la récession chez les sourds.

Le manque d'informations est bien le principal problème chez les sourds car il ne faut pas oublier qu'il y a au minimum 80 % qui ne peuvent lire correctement le français. Ces personnes reçoivent des informations erronées ou sont carrément désinformées et ont donc des réactions parfois disproportionnées.

De tout cela, la FFSB en est consciente depuis longtemps ; faute de temps et de moyens humains pour aller dans les Foyers, une seule solution existe : le site Internet.

Depuis des mois, la webmasteresse et la Commission Internet travaillent à la refonte du site de la FFSB pour le rendre accessible à tous grâce à la langue des signes. Bien que des pages doivent encore être traduites en langue des signes, la FFSB a décidé de déjà lancer ce nouveau site à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'équipe compte sur vous pour leur faire part de vos avis ; vos suggestions sont également les bienvenues. Et si vous avez la possibilité d'apporter votre aide, n'attendez pas pour la contacter.

N'oubliez pas qu'en juin 2009, il y aura les élections régionales et donc, un dossier politique à peaufiner, ce qui demande beaucoup de travail et de réflexion. Pensez-y à l'occasion de ces fêtes de fin d'année que nous vous souhaitons excellentes.

Martine FRAITURE

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien
20 euros pour l'étranger par paiement international
IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB



L'emploi des sourds et malentendants. Quelles pistes ?

Dossier constitué par Anaïs BOUKERDOUS (stagiaire) et Julie KOPLOWICZ

Chercher mais surtout trouver un emploi n'est pas chose simple. Zoom sur les expériences de certains et sur les témoignages et conseils de professionnels.

Le marché de l'emploi, pas toujours facile de s'y retrouver! Pour éclaircir ce sujet, le Sournal a investigué quelques pistes pour vous.

Le principe : aborder l'emploi par le témoignage de personnes en situation de recherche d'emploi ou de mise au travail. Il était essentiel de signaler les aides à l'emploi, qui existent en Régions wallonne et bruxelloise : des services d'accompagnement et certaines agences d'intérim sensibilisées à la surdité. Ces organismes peuvent orienter les personnes sourdes et malentendantes dans leurs démarches. Beaucoup de sites permettent aux entendants de poster des CV et ainsi d'accroître leurs chances d'embauche. Aujourd'hui pour les sourds et les malentendants, il est possible d'accéder au même système.

La suite des explications dans ce dossier.

Un parcours réussi

M est une jeune fille de 25 ans, sourde de naissance. Et alors, pas de problème me direz-vous ! Elle obtient son diplôme de candidature en sciences géographiques. « *Pas suffisamment satisfaite de cette orientation, je décide de reprendre des études d'ergothérapie. J'ai suivi ce nouveau cycle de 3 ans, à la Haute Ecole Parnasse-Deux Alice à Bruxelles* ». En 2008, M. se retrouve sur le marché de l'emploi et assume très bien les nouvelles démarches à affronter. Les entretiens, les tests, les patrons, les collègues, ...

Pendant ses années d'études, M. prend le temps de laisser les professeurs et les étudiants adopter de nouvelles habitudes : ne pas tourner le dos à son interlocuteur, améliorer sa prononciation et faire preuve de patience. Certains étudiants se montrent hésitants à entrer en contact avec M., la peur d'être maladroit peut-être ? « *Par contre, d'autres étaient très enthousiastes à l'idée d'apprendre quelques signes.* »

Les premières expériences professionnelles

« *Les jobs d'étudiants n'étaient pas faciles à trouver. En général, la première lecture de mon CV motive les employeurs, ils acceptent un premier entretien. Mais le jour de l'entretien, ils sont souvent étonnés de découvrir ma surdité* ». L'excuse est vite trouvée, le travail ne convient pas pour une personne sourde. M. ne se décourage pas; des solutions, il y en a. Elle trouve d'autres moyens de se faire embaucher. « *Mes contacts jouent un rôle important; ils m'ouvrent des portes parfois étonnantes. Ils m'ont permis de travailler comme technicienne de surface pendant un temps, dans un supermarché et dans un restaurant où je m'occupais de la vaisselle.* »

Les premiers stages d'ergothérapie

« *J'ai choisi d'effectuer mes stages dans des associations pour sourds. La durée d'un stage est parfois très courte, pas assez de temps pour s'adapter aux associations ou sociétés des entendants. Cette période était très enrichissante, même si dans certaines associations, je devais préciser ma fonction d'ergothé-*

rapeute et non d'éducatrice ». Toutes ces expériences lui ont permis de continuer à s'affirmer, de montrer de quoi elle était capable et même de faire profiter les autres de son savoir.

Ses lieux de stage:

CENTRE HOSPITALIER DU VAL DE SAMBRE

LA BASTIDE hébergement pour personnes sourdes et malentendantes, réinsertion sociale

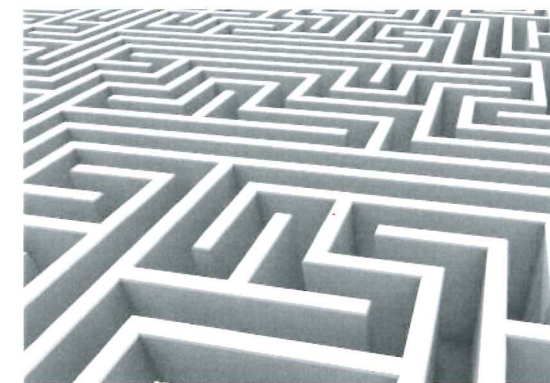
CRETH, Centre de Ressources et d'Evaluation d'aides Technologiques pour la personne Handicapée

LA CHARRETTE centre d'hébergement pour Sourds

CENTRE LUI ET NOUS service pédiatrie psychiatrie pour enfants sourds et malentendants

Les premières expériences comme jeune diplômée en ergothérapie

Elle s'est souvent demandé qui pouvait l'aider et l'orienter. Les aides pour trouver de l'emploi ne sont pas toujours adaptées aux personnes sourdes. Il existe des organismes comme le SAREW (Service d'Aide à la Recherche d'Emploi de Wallonie de la FFSB) et le RAE (Recherche Active d'Emploi de Info-Sourds de Bruxelles) M. y a trouvé un soutien. Les agences d'intérim M. en a une image négative : « *Elles ne proposent que des boulots de courte durée* ». Elle envoie alors des CV de sa propre initiative à différents organismes. Le directeur de « *L'oiseau bleu* »; Institut médico-pédagogique et centre de réadaptation fonctionnelle, veut la rencontrer. Elle parvient à le convaincre qu'un minimum de patience de ses collègues et sa motivation permettront de travailler efficacement. Après deux mois d'exercice, M. et son équipe sont satisfaits. Aujourd'hui, son ambition lui fait dire : « *Je voudrais collaborer avec un architecte pour travailler sur les aménagements à apporter au domicile de personnes à mobilité réduite.* »



Les agences d'intérim : une aide ?

L y a près d'un an, Mme Pina Scarantino est engagée chez Manpower pour prendre en charge un nouveau projet. L'objectif est d'intégrer des personnes discriminées sur le marché de l'emploi, par un handicap, quel qu'il soit. Pour mener à bien ce projet, Mme Scarantino se montre très convaincante et n'hésite pas à parcourir la Belgique francophone. Ses initiatives sont nombreuses pour rencontrer de grands chefs d'entreprises. Quand elle obtient un rendez-vous, ses arguments sont solides pour les motiver à employer des personnes avec un handicap. Parfois, c'est un simple manque d'information qui les refroidit. Elle prouve, par exemple, que la surdité ne nécessite pas du matériel d'adaptation lourd. Le travail à accomplir est encore conséquent pour une seule personne. Cette raison, pousse Mme Scarantino à convaincre ses supérieurs de lui permettre d'informer, de former et de sensibiliser ses collègues à la problématique de la mise au travail de personnes avec un handicap.

En théorie, la loi de l'embauche «Etre compétent»

Les patrons cherchent avant tout l'expérience et les compétences d'un futur employé. Mais si elles n'ont pas encore pu être développées à cause des barrières rencontrées ? Il faut trouver des alternatives pour provoquer la curiosité des employeurs. Les mots d'ordre de Mme Scarantino sont donc *talent, person-*



L'emploi des sourds et malentendants. Quelles pistes ?

nalité et motivation d'une personne.

En pratique, les problèmes d'accessibilité

Il est nécessaire de réaliser des progrès d'adaptation au niveau des tests de compétences. Les formations ne sont, pour la plupart, pas accessibles aux sourds signants. « Pourquoi ne pas envisager la réalisation de vidéos explicatives pour améliorer la compréhension ? Les chances seraient plus justes ».

Les mots d'ordre de Mme Scarantino sont "talent, personnalité et motivation"

En justification au refus d'emploi

Souvent pour justifier le non emploi aux personnes avec un handicap, l'argument de la sécurité est donné. A cela, Mme Scarantino répond « Il faut savoir que le risque 0 n'existe pas, pour les personnes avec ou sans handicap. Si l'on explique où sont les dangers, ces personnes sont tout à fait aptes à les comprendre. Il faut être conscient des sens qu'un aveugle ou un sourd développe: l'apprentissage des langues pour l'un et le sens de l'observation pour l'autre. Le handicap d'un employé peut aider à repenser une réorganisation du travail au sein de l'entreprise entraînant une plus grande efficacité. Un travail qui paraît ennuyeux pour les uns peut être tout à fait valorisant pour d'autres. La motivation, la loyauté des personnes avec un handicap est impressionnante; elles apportent souvent un enrichissement humain au personnel. Grâce à la mise au travail, l'individu se sent moins exclu; il peut développer ses compétences, ses contacts, sa confiance en lui ».

Exaris ou l'intérim social

Une autre agence qui valorise des jeunes chercheurs d'emploi bruxellois moins qualifiés. Ici, l'intérim devient un tremplin vers un emploi fixe¹.

¹ <http://www.exaris.be/exaris.php?lang=1>

Tout le monde n'a pas la chance ou l'opportunité d'obtenir un diplôme. Les chercheurs d'emploi sont souvent confrontés à ce premier problème, sans ce document officiel, les portes restent fermées. En ce qui concerne les personnes sourdes, il ne faut pas s'étonner du problème de diplôme vu le manque de structures et de formations adaptées. Les expériences de certains les amènent pourtant à positiver. Leur conseil : "Ne pas se décourager !".

L'agence d'intérim Exaris active depuis février 2007, est une agence intérim sociale. Le personnel a pour objectif d'aider les jeunes âgés de 18 à 30 ans sans diplôme à trouver un emploi. Il prend le temps nécessaire pour comprendre la demande du candidat. Il l'accompagne de a à z, c'est-à-dire de l'écriture d'un CV et d'une lettre de motivation à la recherche de l'emploi et la rencontre avec l'employeur est préparée en simulant des situations d'entretiens. C'est sans doute un moyen d'approcher le monde du travail un peu plus facilement.

Des services d'aide en Régions wallonne et bruxelloise

Il existe à Bruxelles et en Wallonie des services dédiés à l'accompagnement des sourds et malentendants pendant leur recherche d'emploi. Mais le travail ne s'arrête pas là puisqu'un suivi est assuré pour ces travailleurs.

SAREW

Service d'Aide à la Recherche d'Emploi en Wallonie, il existe deux lieux de permanence. Une antenne à Liège et une à Namur; le personnel offre trois services : il aide à élaborer un bilan personnel et professionnel avec le candidat; il l'accompagne activement dans sa recherche d'emploi; il assure un suivi individuel sur le lieu de travail ou de formation.

SARE

Service d'Aide à la Recherche d'Emploi, collabore avec Actiris (service bruxellois lié à l'emploi) et Bruxelles Formation (organisme bruxellois chargé de la formation professionnelle des adultes). Le personnel accompagne le candidat dans l'ensemble des démarches à entreprendre pour la recherche d'un emploi. Il organise une formation d'orientation professionnelle de détermination généraliste ce qui aide à s'orienter, à trouver une formation qualifiante.

Un Prix

L'objectif du « Prix Diversité et Ressources Humaines en Wallonie » est de récompenser et d'encourager les initiatives novatrices valorisant la diversité au niveau de la Gestion des Ressources Humaines. Ce prix, d'un montant de 25.000 euros s'adresse à quatre catégories distinctes d'employeurs : les PME (- de 250 salariés); les grandes entreprises; le secteur public et le secteur associatif¹.

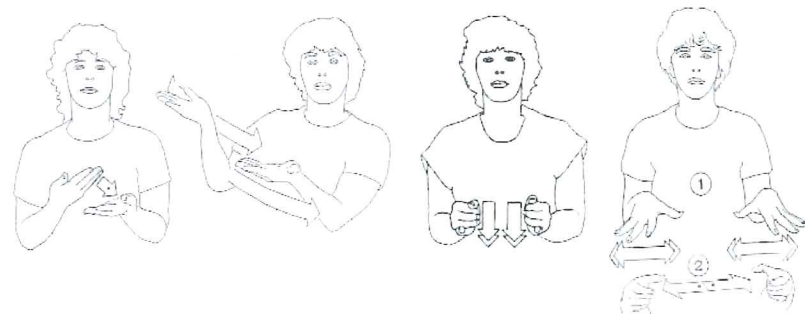
¹ http://marcourt.wallonie.be/apps/spip2_wolwin/spip.php?article856

Les choses changent et évoluent sur le marché de l'emploi. Depuis quelques années, une nouvelle tendance valorise la diversité au travail. Ce n'est pas simplement avoir dans sa liste d'employés des personnes avec un handicap. Il est nécessaire de constater la réelle intégration et le bien-être des employés dans leur milieu professionnel.

Cette année, une entreprise bénéficie du Prix Diversité : Carat Duchatelet, un leader mondial dans la création et le développement de véhicules haut de gamme. Les véhicules sont transformés, ils deviennent des produits de luxe, hautement sécurisés pour accueillir des personnalités importantes. Ils ont fait l'expérience d'engager deux personnes sourdes via le SAREW. « Notre pratique de recrutement donne la priorité au potentiel et aux compétences ».

FR

Bienvenue dans notre entreprise!



LS

Bien venu ici entreprise (travail)



Postuler en ligne

Wheelit est un site internet qui offre la possibilité aux chercheurs d'emploi avec un handicap de poster leur CV. Il est accessible aux sourds grâce à une présentation en langue des signes.

Une explication sur la démarche, de Thierry Conrads, administrateur fondateur de Wheelit.

Comment est né le projet Wheelit ?

L'idée de créer ce site provient de mon expérience passée; la réalisation d'un guide ressource appelé *Le guide du chaisart* destiné aux personnes en chaise roulante. Pour ce projet, j'étais chargé de rechercher des annonceurs pour financer cette publication. La réaction des responsables d'entreprises était assez inattendue « Comment et où trouver des employés compétents malgré leur handicap ? ». Pour moi, il était temps de mettre sur pied une plateforme de recrutement accessible à tout type de handicap.

Quel est votre service envers les entreprises ?

La plupart du temps, je vais vers les entreprises, mais le bouche à oreille a déjà fait son effet ; des patrons nous contactent parfois spontanément. S'ouvrir à la diversité est une nouvelle tendance, si les patrons ne s'y conforment pas plus, une image négative pourrait les poursuivre. J'ai constaté que le manque d'informations était un frein pour eux. Une bonne information conduit à une bonne communication, ce qui permet une meilleure intégration.

En tant que demandeur d'emploi, comment utiliser le site Wheelit ?

Tout candidat peut remplir un ou plusieurs questionnaires, et ainsi, poster un ou plusieurs CV. Ce ne sont pas les diplômes, donc les qualifications qui importent, mais les compétences de la personne. Il y a une vérification des CV avant qu'ils ne soient postés. Si un CV paraît douteux pour le vérificateur, il prend contact avec le postulant. La transparence du site permet aux candidats de ne plus s'inquiéter de leur handicap; les employeurs qui consultent les CV ne seront pas surpris mais ouverts et sensibilisés à la différence.

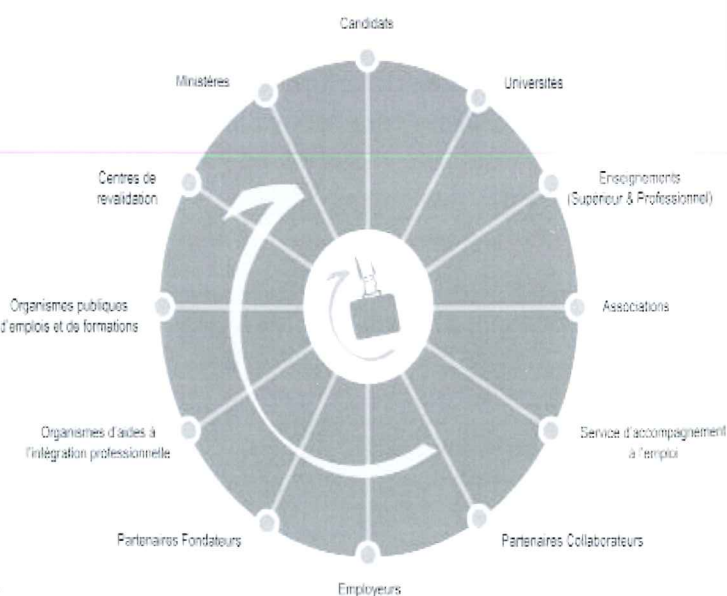
Si les candidats ont des difficultés à naviguer sur ce site, quelles sont leurs solutions ?

Notre roue relationnelle donne une visibilité aux organismes d'aide à la recherche d'un emploi. Ils sont aptes à orienter les personnes qui ont des difficultés à s'y retrouver.

"Une bonne information conduit à une bonne communication, donc à une meilleure intégration."

Un mot d'encouragement aux chercheurs d'emploi ?

Toute personne a ses propres handicaps suivant ses expériences de vie. Il faut aller au-delà de ceux-ci et mettre en avant la personne que l'on est et les compétences que l'on a. C'est le plus important.



La roue relationnelle

Un exemple à suivre

Un employeur a tenté le coup : il a engagé une personne malentendante et quelques mois plus tard, une personne sourde. Chez Questions de goûts, boulangerie-pâtisserie de la région liégeoise, on considère un travailleur selon ses compétences, rien d'autre... Dans l'atelier de M. Michaux, nous avons rencontré un patron généreux et Louisa, une employée comblée.



M. Michaux et Louisa

Aviez-vous l'une ou l'autre réticence à leur arrivée dans l'équipe ?

Non, aucune. Au début, j'avais commencé à prendre des cours de langue des signes mais j'ai malheureusement dû arrêter par manque de temps. Nous ne rencontrons aucun problème de communication; on se comprend et s'il y a un souci, on prend le temps de s'asseoir pour s'expliquer les choses, simplement. Voilà comment je vois la situation: le handicap ne doit pas refroidir ; ce qui compte, c'est la personnalité de l'employé. Sourd ou pas, le plus important quand on engage une personne, c'est sa personnalité. Utiliser sa surdité pour dire qu'il y a un problème, c'est un prétexte.

M. Michaux, d'où vous est venue l'idée de travailler avec des personnes sourdes ?

L'idée vient de Nathalie Habsch (conseillère emploi au SAREW à Liège). Elle m'avait contacté pour me présenter une personne sourde qui cherchait du travail dans le domaine de la boulangerie-pâtisserie. Entre-temps, cette personne a trouvé un autre emploi mais nous avons tout de même maintenu le rendez-vous. Elle m'a alors exposé la situation des personnes sourdes et j'ai trouvé l'idée tout simplement séduisante. Quelques temps après, Nathalie m'a présenté Daniel. Je l'ai engagé et j'ai été d'autant plus touché par sa situation qu'il avait eu une mauvaise expérience avec son employeur précédent; il était quasi exploité. Daniel est malentendant ; nous n'avons eu aucun problème à communiquer. Avant son arrivée, j'ai bien sûr prévenu l'équipe de l'atelier en leur expliquant que Daniel était un travailleur à part entière, au même titre que chacun d'entre eux.

Plus tard, une deuxième personne sourde a intégré votre équipe.

Oui, quelques mois, après Louisa est arrivée à l'atelier. Toujours grâce à Nathalie.

«Question de goûts» a fermé ses portes plusieurs mois l'année passée. Après la reprise de vos activités, grâce au rachat par une autre société, vous avez réengagé le même personnel ? Louisa et Daniel inclus ?

Oui, tous les anciens sont revenus. Nous avons, en effet, déposé le bilan en mars dernier. En juin, la société Thiry nous a aidés à nous relever. Aujourd'hui, je gère la fabrication et la livraison. Comme les autres employés, j'ai recontacté Daniel et Louisa parce j'étais très content de leur travail.

Depuis qu'ils travaillent chez «Question de goûts», avez-vous rencontré des problèmes ?

Non, aucun. En trois ans, une interprète est venue deux fois parce qu'il y a avait une situation à clarifier et qu'on devait être sûr de s'être bien compris. Surdité ne veut pas dire déficience mentale ! Je pense que les sourds captent parfois plus vite les choses parce qu'ils sont plus attentifs aux expressions et perçoivent plus vite un changement d'attitude.

Comment ont réagi les autres membres du personnel ?

Il n'y a eu aucune réticence, d'appréhension. On a tous appris à adapter notre communication. On parle plus lentement et on regarde Louisa quand on s'adresse à elle pour qu'elle puisse lire sur les lèvres.

Que diriez-vous à un employeur qui refuserait d'engager une personne sourde ?

Tant pis pour lui ! S'il a des aprioris, c'est déjà mal parti.

Louisa travaillait chez Questions de goûts avant la fermeture en 2007. Dès la reprise des activités, elle est revenue ... en courant !

Vous vous êtes tout de suite sentie bien chez «Question de goûts» ?

Oui, j'ai de très bons contacts avec mes collègues de l'équipe de jour. Je vois moins souvent l'équipe de nuit ; on ne fait que se croiser le matin. Avec Daniel, par exemple, on se voit tous les jours mais en coup de vent.

Vous ne vous êtes jamais sentie exclue ?

Jamais. On est toujours tous ensemble. On mange ensemble à midi ; on prend nos pauses ensemble. Il y a une grande convivialité dans l'équipe.

Avant de travailler à l'atelier, quelles autres expériences professionnelles aviez-vous eues ?

J'ai travaillé 12-13 ans en atelier protégé. J'étais toujours en déplacement, à gauche à droite, là où il fallait une personne supplémentaire. J'ai commencé

à travailler quand les enfants sont partis à l'école ; je commençais à m'ennuyer seule à la maison. Contrairement aux entendants, il n'y avait pas beaucoup de distractions pour moi à la maison, pas de radio, peu de télévision sous-titrée. J'avais besoin de m'occuper.

Quelle est la situation professionnelle pour une personne sourde ?

Le plus important c'est la motivation. Il ne faut pas venir ici pour ne rien faire. Il faut être courageux. Si on ne se comprend pas, on fait des efforts. Moi je viens d'une famille de sourds ; donc, j'ai eu plus de difficultés ; j'ai dû avancer. Personne ne parle dans ma famille, chez nous personne n'avait l'habitude de la lecture labiale. Si on veut travailler, il faut le vouloir. Il y a des personnes courageuses ; d'autres pas. Il faut d'abord penser positivement et la chance peut arriver.

Quel conseil donneriez-vous à d'autres sourds qui ne trouvent facilement du travail ?

Etre motivé, consciencieux. Il faut arriver à être autonome dans son travail. Il faut penser à l'avenir, penser positif, faire des efforts ; si on n'a pas compris, ne pas abandonner, redemander des explications, lire sur les lèvres ou passer par l'écrit. Certains parents ne peignent pas la réalité telle qu'elle est ; c'est ce que j'essaie de faire avec mes enfants, tout comme le font les entendants. Mais je pense que les sourds ont parfois besoin de plus d'explication. Il y a des parents d'enfants sourds qui surprotègent leurs enfants. Ce témoignage leur permettra peut-être de les rassurer sur l'avenir professionnel de leurs enfants.

I est évident que l'accès à l'emploi n'est pas encore parfait, mais la motivation et la volonté du personnel des organismes d'aide ne peut être que bénéfique pour l'avenir. Tout est encore possible pour progresser vers une politique d'entreprise plus attentive et ouverte à la diversité.

Contacts:

Manpower - Mme Pina Scarantino
Project Manager Manpower Unlimited
Tél: 0499/86.10.74
E-mail: pina.scarantino@manpower.be

Exaris - Mme Marie-Cécile Jacques
Jobcoaching & HR Officer
Boulevard Adolphe Max 22
1000 Bruxelles
Tél : 02/220.31.20
Fax : 02/217.16.69
Web : www.exaris.be
E-mail : mcjacques@exaris.be

Wheelit Asbl - M. Thierry Conrads
Avenue Joseph Wybranlaan 40
1070 Bruxelles
Tél : 02/529.58.16
Fax : 02/529.58.17
E-mail : www.wheelit.be

SAREW

Antenne de Liège - Mme Nathalie Habsch
Rue de Rotterdam 9
4000 Liège
Tél-Fax : 04/252.43.29
E-mail : sarewliege@skynet.be

Antenne de Namur - Mme Corinne Jacquet
Rue Henri Blès 140
5000 Namur
Tél : 081/81.13.66
GSM : 0474/63.50.72
E-mail : sarenamur@hotmail.com

SARE - Mme Muriel Prévot

Rue Van Eyck 11A/4
1050 Bruxelles
Tél : 02/644.68.90
Fax : 02/644.68.91
GSM : 0486/296.705

CFRP

Centre de Formation et de Réadaptation Professionnelle
CFRP Vieux Chemin d'Ath, 1 - 7548 TOURNAI

Des interfaces de communication vous accompagnent pendant et après la formation.
Chez nous, vous apprenez à votre rythme.

ACCOMPAGNEMENT DANS VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

FORMATIONS

- Les métiers du Tertiaire
- Les métiers de l'Industrie
- Les métiers du Multimédia

Contact :

- www.cfrp.be
- Fax : 069 89 08 51
- colette.delrue@cfrp.be
- GSM : 0478 45 96 81
- ☎ 069 89 08 59

Chez nous, on signe !

Boucle à Induction Magnétique (BIM)

Souvent, les personnes malentendantes sont confrontées à des problèmes de bruits environnant. La Boucle à Induction Magnétique peut les aider à mieux écouter une conversation.

La Boucle à Induction Magnétique est un appareil ou un système qui permet de donner un son spécifique ou amplifié directement sur votre prothèse auditive. En mettant sur la position T, les bruits des environs sont tous éliminés. Cet outil peut être installé dans des zones privées ou publics.

Les différents types de BIM :

Le **Soundshuttle** est un produit d'écoute mobile, très simple à manipuler et qu'on peut porter avec soi. Aucun branchement supplémentaire n'est nécessaire. De plus, il convient parfaitement aux guichets, billetteries, comptoirs, petite réunion entre deux personnes et autres banques d'accueil. Une batterie lui offre une autonomie de quatre heures.

L'avis d'un témoin

«A l'accueil du Centre Comprendre et Parler, j'ai eu l'occasion de tester en direct le BIM. La qualité du son s'avère très satisfaisante. Je remarque toutefois que ce BIM n'a pas vraiment sa raison d'être en ce lieu pour la simple raison qu'il n'y a pas vraiment d'élément qui entrave ou déforme la communication. La réceptionniste (ou le réceptionniste) est assez proche de la personne pour que cette dernière puisse la comprendre.

Personnellement l'utilisation de cet appareil me semble plus judicieuse dans les endroits bruyants comme les gares et dans les endroits où une vitre de sécurité entrave la communication comme les guichets de poste. D'un point de vue esthétique, je le trouve volumineux. On ne joue pas sur la discrétion ou un design plus adapté à un bureau de réception. De

plus, il faudrait prévoir un potentiomètre sur ce BIM pour que la personne appareillée puisse régler elle-même la puissance de la bobine magnétique sans toucher aux potentiomètres de ses propres appareils auditifs.» TH. B.

Le **LA-215** a été conçu pour une utilisation dans des petites salles de conférence, maximum 50 M². Il est connecté à un câble audio qu'on place autour de la salle. Il y a moyen de régler le volume de l'amplificateur.



Un témoin donne ses impressions

"Week-end de retraite avec la boucle magnétique. Depuis 3 ans, chaque année, nous louons la boucle magnétique du SCAT le temps d'un week-end. Il s'agit d'un week-end de retraite pour des personnes malentendantes, non signantes. Il est souvent difficile pour elles de pouvoir participer à une retraite pour entendants ; les enseignements en grand groupe ne sont pas adaptés pour tout comprendre, les temps de partage en groupe ne sont pas toujours faciles à vivre car on parle souvent bas lorsqu'on partage des choses personnelles. Enfin, le silence requis fait que souvent, dans les couloirs, les gens chuchotent pour se dire quelque chose discrètement... raté pour un malentendant, à moins de lire sur les lèvres ! Nous avons donc pris des moyens pour que chacun puisse entendre tout ce qui est dit. Deux boucles magnétiques sont installées, l'une dans la salle de conférence, et l'autre dans la chapelle. Cela permet à tous ceux qui ont une touche ou un programme « T » de bien entendre ce qui est dit, dans les temps d'enseignement mais aussi dans les célébrations. De plus, ce qui est dit est tapé à l'ordinateur

et projeté sur un écran (parfois en résumé) pour pouvoir se « rattraper » si l'on a perdu le fil de ce qui est dit ... Pour les petits groupes, nous choisissons un endroit calme différent pour chaque groupe, parfois dans la grande salle si quelqu'un a vraiment besoin de la boucle ou de la projection. L'animateur de chaque sous-groupe veille à ce que chacun ait bien compris. Comme nous sommes tous malentendants (ou proches de malentendants), il n'est pas gênant de dire que l'on n'a pas compris.

Une difficulté que nous rencontrons est que de nombreuses personnes appareillées n'ont pas été informées de l'utilisation de la boucle magnétique et n'ont pas de touche ou programme « T » sur leurs appareils, particulièrement les nouveaux appareils numériques. Quel dommage de manquer une telle aide!

Merci au Service d'Aides Techniques de nous offrir cette possibilité. C'est utile, à la fois pour comprendre, et pour le faire découvrir à ceux qui ne le connaissent pas encore.

Prochain week-end de retraite : du 27 au 29 mars 2009. Isabelle Dagneaux (idadgneaux@gmail.com)

Comment savoir si l'endroit est équipé d'une BIM ?

A l'aide d'un pictogramme représentant une oreille barrée avec un fond bleu, sur le côté un dessin «T» (voir ci-dessous) qui montre que la pièce ou l'endroit est équipé d'une Boucle à Induction Magnétique.

La liste des lieux :

L'année passée aux Francofolies à Spa, la boucle magnétique était placée durant le concert. Pour la liste des endroits équipés, vous pouvez voir sur notre site : www.ffsb.be, puis documentation, dans la rubrique : Infos pratiques, théâtres et salles de cinéma accessibles aux malentendants.

Service Conseil en Aides Techniques

Rue Van Eyck, 11A Bte , 1050 Bruxelles
Tél : 02/644.69.01
Fax : 02/644.68.44
E-mail : scat@ffsb.be

Aide à l'Écoute pour les Personnes Malentendantes

Dans un environnement bruyant, dans des pièces qui résonnent ou qui présentent une réverbération importante, les prothèses auditives montrent leurs limites.

La solution : les boucles magnétiques

Elles permettent de transmettre le son directement aux prothèses (en position T), éliminant ainsi l'amplification du bruit ambiant. Le résultat est une amélioration considérable de l'intelligibilité du signal sonore et du confort d'écoute.

Notre gamme étendue de produits nous permet de répondre à toutes les demandes, grand public et professionnelles. Visitez notre site pour les découvrir (www.avte.be).



La société a.v.t.e. sera présente sur les salons SOUND&MUSIC EXPO à Tour et Taxis (BRUXELLES) ces 10, 11, 12 octobre 2008 où l'ensemble des salles de concerts et conférences sera couvert par des boucles magnétiques.



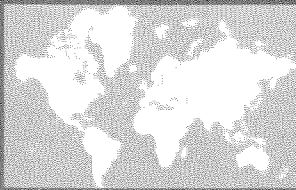
Nous serons également présents dans le cadre du 15ème Salon de l'Éducation qui se déroulera à Namur EXPO du 15 au 19 octobre 2008.

Lors de ces différentes manifestations, nous vous invitons sur notre stand afin de découvrir et d'essayer les différentes techniques d'aide à l'écoute adaptées à vos besoins.



a.v.t.e. sprl
Adresse: Chaussée de Bruxelles 31, 1300 WAVRE BELGIQUE
Tél/Fax: +32 (0) 10 81 31 36 - Website: www.avte.be - E-mail: audio@avte.be





Des quatre coins du monde...

Chaque trimestre, le Sournal vous envoie des nouvelles du monde des sourds et des malentendants. Et comme chaque fois, vous verrez que ça bouge dans tous les sens.

Les recherches sur la langue des signes avancent

WIKSIGN, c'est le nom du nouveau dictionnaire en langue des signes qui vient d'être lancé sur la toile. Le début de ce nom vous aura fait comprendre qu'il s'agit d'un dictionnaire interactif dans lequel chacun peut ajouter des mots, des textes, des vidéos, des images pour enrichir et faire évoluer la langue des signes. Le site est très bien organisé et les informations sont présentées de manière très originale. Voici ses coordonnées: <http://www.wiksign.org> pour la langue des signes française*, Wikipedia aide aussi <http://lsf.wiksign.org/wiki/Wiksign:Accueil> Si vous souhaitez faire des recherches sur les 121 langues des signes en vigueur sur notre planète terre, consultez www.ethnologue.com

*la langue des signes française s'applique aussi pour l'instant en Suisse romande, au Mali, au Rwanda, au Congo (Brazzaville), au Togo et au Vietnam.

L'enseignement en langue des signes aussi

Depuis juin 2008, il y a en France une épreuve facultative du baccalauréat en langue des signes; elle n'a pour l'instant été présentée que par environ 200 candidats, surtout entendants. Cependant, la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances a ouvert les portes à l'enseignement en langue des signes qui s'installera progressivement. En effet, pour l'instant les enfants sourds n'avaient droit qu'à un enseignement public en langue française. Ensuite il faudrait aussi créer un diplôme de professeur apte à donner son cours en langue des signes au CAPES (examen d'aptitude pour enseigner en France). A suivre donc.

En Corée du Nord, il y a 9 écoles où l'enseignement se fait en langue des signes. On y forme notamment des futurs coiffeurs, barbiers, esthéticiennes et tailleurs. Tout cela avec l'aide internationale, dont celle d'Handicap International Belgique.

Au Liban, à Beyrouth, un Centre d'Etude pour les Sourds créé par des fonds privés en 2001, leur permet de passer le baccalauréat grâce à la reconnaissance de son diplôme par le Ministère de l'Education. Il leur ouvre ainsi l'accès aux études supérieures dont l'université.

Jeunes et Parents...

Deaf Parenting UK (United Kingdom), une organisation anglaise, parrainée par Markku Jokinen, président de la WFD et par Boris Johnson, Maire de Londres a pour but d'assister les parents sourds, que leurs enfants soient entendants ou sourds. Ces parents n'ont pas accès à la plupart des sources d'informations et ne peuvent s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants. Intéressé ? www.deafparent.org.uk. N'oublions pas l'adresse de la **WFDYS**, vient d'être lancée : <http://wfdys.org/joomla>

SIGNMARK ce nom désigne un rêve devenu réalité, celui du 1^{er} artiste de rap sourd, Marko Vuoriheimo qui forme un groupe hip hop avec deux entendants, Mahtotapa et le dj Sulava, a sorti son 1^{er} DVD en 2006. Voilà donc de la musique traduite en langage visuel de manière à faire un lien avec la culture jeune entre sourds et entendants. Les sensations ressenties par les jeunes face à la musique sont interprétées par ses gestes et son corps. Son succès a été rapide et a permis aux membres de ce band de passer à la télévision, à la radio, de participer à des soirées mais aussi d'avoir des fans en Europe, aux États-Unis, en Namibie et au Japon. Un livre qui vient de paraître retrace l'histoire de cet artiste et de ce groupe musical hors du commun. (NUPPU STENROS, Signmark, Otava Publishing Company, Finland, 2008).



Sournal Bénin

Depuis le précédent numéro, nous vous avons emmené à la découverte de ce Sournal d'ailleurs; du Bénin. Son rédacteur en chef nous a rendu une visite, avant de retourner au pays pour boucler son numéro 2.

Paul Agboyidou est béninois et journaliste de formation. Son parcours le conduit à devenir professeur bilingue : en cours, il utilise le français ET la langue des signes. Il enseigne aux étudiants du Centre d'Accueil d'Education et d'Intégration des Sourds du Bénin à Porto-Novo, l'art de l'écriture et de la lecture. Cet établissement, créé à l'initiative de l'O.N.G. Asunoes, encadre des jeunes sourds, de l'école maternelle à l'enseignement secondaire.

Notre système européen tente d'intégrer des étudiants sourds dans des classes d'étudiants entendants. Au Bénin, le procédé est tout autre. Une réelle mixité est entretenue dans les classes : dix sourds pour dix entendants. Il arrive même parfois que la classe compte plus d'enfants sourds. Le Centre était avant tout construit uniquement pour les élèves sourds. Le niveau d'enseignement et d'apprentissage y étant très bon, des parents d'entendants voulaient y placer leurs enfants. Dans un souci d'intégrité, il était plus que profitable d'accepter cette demande. La découverte de l'autre, les expériences et les échanges qui en découlent sont enrichissants et fascinants.

Mais revenons à ce professeur béninois qui soutient les enfants sourds. Il découvre le Sournal belge lors d'une visite en Belgique, en 2006. En mai 2008, le premier numéro du Sournal Bénin est publié à 1000 exemplaires. La mise en page est réalisée avec l'aide de professionnels. Le Sournal Bénin est distribué gratuitement. Les élèves sont invités à en donner un exemplaire à leurs proches. Les entreprises des environs découvriront, elles aussi, un numéro dans leur boîte aux lettres. Une manière de les sensibiliser à la culture et au monde de la surdit .

Lorsque l'on demande à Paul Agboyidou le pourquoi d'un Sournal au Bénin, il nous explique « il représen-



Paul Agboyidou, Anaïs Boukerdous et Julie Koplowicz

te surtout un moyen d'amener les sourds à approcher l'écriture; ils ne se sentent pas toujours à l'aise avec ce côté de la culture entendante ». Au-delà de l'intérêt pour les sourds d'avoir « leur » Sournal, le point très positif de cette publication est qu'elle est rédigée en collaboration étroite avec les sourds. « Les rédacteurs sont tous bénévoles ou étudiants en option journalisme de l'école. Elle permet aux intéressés de s'inscrire sur une liste pour participer à la rédaction. Un thème leur est donné, ils doivent investiguer et ensuite rédiger ». Ce journal est surtout un outil éducatif; il motive les élèves à être des citoyens actifs et responsables. Il donne la « parole » à ceux qu'on a trop souvent considérés comme inaptes à s'exprimer.

Séduite par ce beau projet, notre rédaction a eu envie de conclure un partenariat avec le Bénin. Dans chaque numéro, à compter de celui-ci, vous retrouverez des nouvelles de nos amis du Sournal Bénin et des Sourds du Bénin.



Les appareils auditifs mieux remboursés

Depuis le 1^{er} août dernier, les modalités de remboursement des appareils auditifs ont changé. Les mutualités offrent un meilleur remboursement.

Les personnes ayant une perte auditive de 40dB à une oreille bénéficieront dorénavant du remboursement d'un appareil. Et pour les personnes ayant des pertes auditives aux deux oreilles, les deux appareils seront remboursés. Le coût d'un appareil auditif sera donc intégralement ou partiellement pris en charge par la mutualité.

La convention signée par les audiciens et les organismes assureurs a conclu une nouvelle réglementation qui entraine en vigueur le 1^{er} août 2008.

Les principales modifications contenues dans cette nouvelle convention sont :

Tous les appareils de correction auditive fournis, à l'exception des appareils auditifs analogiques très puissants (plus de 80 dB de perte) et des appareils de correction auditive par conduction osseuse, doivent :

1. être numériques;
2. avoir une bande passante minimale jusqu'à 5.500 Hz ;
3. avoir un système qui s'adapte automatiquement à l'environnement acoustique ;
4. avoir un niveau de distorsion inférieur à 5 % aux fréquences 800-1600 Hz.

Une augmentation des remboursements

Depuis le 1^{er} août 2008, le remboursement est fixé à :

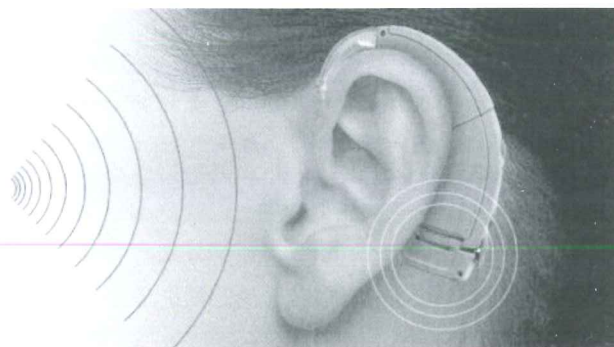
- 1.006,49 euros pour les appareils monophoniques pour les - de 18 ans.
- 1.993,62 euros pour les appareils stéréophoniques pour les - de 18 ans.
- 590,02 euros pour les appareils monophoniques pour les 18 ans et plus.

- 1.167,68 euros pour les appareils stéréophoniques pour les 18 ans et plus.

De plus, l'audicien doit clairement informer le patient du prix total de la prestation, du montant de remboursement ainsi que du montant des éventuels suppléments.

Le bénéficiaire doit être mieux informé du coût total d'un appareil auditif afin de pouvoir faire un choix éclairé.

La nouvelle convention est conclue pour une durée de huit mois jusqu'au 31 mars 2009 inclus. Cette courte période a pour but d'évaluer en profondeur la nouvelle réglementation et d'y apporter des corrections, si nécessaire.



Pour des informations complémentaires, renseignez-vous auprès de votre mutuelle.



Le Geste qui Sauve en cas d'accident...

Comment prévenir les proches d'une victime d'accident ?
Peut-on consulter son GSM ? Réponse...

J'ai reçu, il n'y a pas très longtemps, un mail qui me disait que je devais encoder le numéro des personnes que je voulais prévenir en cas d'accident sous les noms ICE1, ICE2, ICE3, ... Il paraît que les services de secours vont voir les contacts de votre GSM et appellent les numéros ICE pour les prévenir de l'accident.

Avant de recevoir ce mail, je ne connaissais pas cette procédure et n'en avais jamais entendu parler. Pour être exact, les services de secours qui se rendent sur les lieux d'un accident ne se préoccupent pas de la présence ou pas d'un GSM, ni de son contenu, ni de son répertoire. Ces données font partie de la vie privée et nous n'avons pas le droit de les consulter. De plus, nous ne pourrions pas savoir comment prévenir ces personnes encodées.

Que se passe-t-il en cas d'accident ?

Nous pouvons connaître votre identité à partir de votre carte d'identité (c'est pour cela que c'est obligatoire de l'avoir sur soi à tout moment à partir de l'âge de 15 ans), du numéro de plaque de votre voiture, de votre permis de conduire, ... A partir de votre identité, nous pouvons consulter nos registres informatiques qui nous permettront de retrouver vos enfants, vos parents, vos frères ou sœurs, ainsi que leur adresse.

Une fois la famille proche identifiée, une équipe de police se rendra à leur adresse pour leur annoncer la nouvelle. L'annonce de ces nouvelles ne se fait de toute façon jamais par SMS. Qui aimerait recevoir : « BONJOUR, C'EST LA POLICE. VOUS CONNAISSEZ J.D ? SI OUI, IL A EU UN ACCIDENT ET IL EST À L'HÔPITAL DANS UN ÉTAT GRAVE ». Le tout sans aucune présence, sans aucun accompagnement, sans aucune explication et surtout sans savoir à qui le SMS a réellement été envoyé.



Depuis quelques années déjà, la police travaille à améliorer l'accueil des victimes. Par victime, on comprend les victimes de vols, d'accidents, de violences mais également leur entourage, tous ceux qui pourraient être touchés ou affectés par ce qu'il s'est passé. C'est grâce à cela que des services d'accueil aux victimes ont été créés dans les zones de police. Il s'agit de services composés d'assistantes sociales, de psychologues et d'infirmières engagées par la police. Ces services sont destinés à accueillir les victimes de faits au sens large et à les aider dans leurs démarches en Justice et à les aider psychologiquement. Ces services sont entièrement gratuits et existent dans toutes les zones de police. Des services semblables existent aussi dans les tribunaux. Il s'agit des bureaux d'aide aux victimes.

Vous pouvez avoir les coordonnées de ces services en contactant votre police locale, le Palais de Justice dont vous dépendez ou en envoyant un fax au 071/820.109 ou un mail à legestequisauve@hotmail.com en n'oubliant pas de mentionner votre nom et votre adresse.

Le Geste qui Sauve
 Zone de Police BRUNAU - Secteur de Fleurus,
 Chaussée de Charleroi, 60
 6220 FLEURUS.
 Tél. : 071 82 01 00 - Fax : 071 82 01 09
 GSM : 0477 79 29 53
 E-mail : legestequisauve@hotmail.com

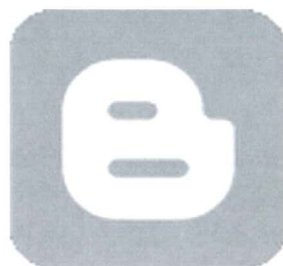


Françoise RAYMOND, webmaster

Google – Partie 4

La compagnie Google n'a pas fini de nous surprendre, elle s'est spécialisée dans la détection de petites sociétés jugées prometteuses et susceptibles d'être valorisées par une synergie avec ses activités.

Google aura donc perpétuellement de nombreux projets qui continueront de sortir, mais ceux que je vais vous présenter dans ce numéro sont des projets qui ont déjà fait parler d'eux et qui sont déjà très stables.



En voici un première intéressant à regarder : **Blogger** est un hébergeur de blogs¹ très simple à utiliser et qui a été racheté par Google en 2003 à la compagnie Pyra Labs. Blogger

est un service qui offre une multitude d'outils permettant à tous de publier des informations sur la toile. Son avantage est d'être une plate-forme en ligne gratuite qui facilite la publication d'un blog. C'est aussi un des rares services de blog qui propose une utilisation sans publicité. Un bel exemple de blog utilisant Blogger : FFSB Jeunes.

www.ffsbjeunes.blogspot.com

Picasa a été racheté par Google en 2006. Ce programme, au départ, permettait la visualisation et l'organisation de photographies. Depuis, ce rachat, le logiciel est proposé en téléchargement gratuit et a été traduit en différentes langues, notamment en français, disponible pour Windows. Par la suite, des améliorations y seront apportées, notamment la possibilité de faire des retouches d'images simples comme le recadrage, effacer les yeux rouges, etc.

Envie d'essayer Picasa, vous pouvez le télécharger gratuitement sur picasa.google.fr.

Toutes ces applications sont disponibles en ligne mais aussi via des programmes que vous pouvez télécharger et installer sur votre ordinateur. Dans la même lignée que Picasa, vous pourrez trouver



d'autres programmes, plus ou moins utiles.

Google Earth est un programme de type «gadget» avec lequel, vous pouvez faire des recherches géographiques sur base de photos satellites ou aériennes plus ou moins détaillées selon les régions. Mais il existe également d'autres programmes tel que « Google Talk » (logiciel de messagerie instantanée), « Google Toolbar » (aide à la navigation), « Google Desktop » (recherche d'informations sur son PC) etc.

La dernière grande sortie de Google est son nouveau navigateur **Chrome**² sorti en septembre dernier. Il permet, comme Internet Explorer, Firefox, Safari ou Opéra, d'accéder à Internet. Cependant de nombreux internautes ont réagi : certains le trouvent très bien et d'autres se révoltent à cause du contrat de licence. Google se permet, en effet de collecter des informations à votre sujet par le biais de ses services et ainsi vous diffuser des publicités ciblées.



Google offre aux utilisateurs de nombreuses applications et fonctionnalités utiles mais il ne faut pas perdre de vue le fait que certaines informations privées sont utilisées à des fins publicitaires. Il est donc nécessaire de faire attention aux informations que l'on met sur Internet. En conclusion, à vous de vous faire un avis à propos de Google.

1 Site web constitué de billets ; à l'image d'un journal de bord ou d'un journal intime sur lequel chaque lecteur peut généralement apporter des commentaires ou des opinions personnelles.

2 Vous pouvez télécharger le navigateur Chrome sur www.google.com/chrome



Le Prix Regard 2008

Depuis 1993, les organisateurs du Festival International du Film Indépendant ont créé un prix spécial attribué chaque année à une personnalité dont une initiative a favorisé l'intégration des sourds. Ce prix a pour but de récompenser une action particulièrement prometteuse et efficace visant à une meilleure intégration des sourds dans la société, afin d'encourager les efforts de ceux qui marquent par des faits concrets un réel progrès dans la communication avec les sourds.*

Une personnalité parmi les sourds. Une personne qui n'a jamais cherché à se mettre en avant mais que les innombrables activités ont forcément mené à être bien connue de beaucoup. À être souvent critiquée aussi comme tous ceux qui retroussent leurs manches et se lancent dans la bataille avec un idéal, une conviction.

"Nous ne pouvons que saluer son obstination et son courage pour toutes ces années passées au service des sourds, pour leur ouvrir de nouveaux chemins, tout en équilibrant au mieux sa vie familiale, son attrait pour le sport et le soutien actif et réfléchi à l'œuvre de son mari Max. Qu'elle soit Robinson-tennis ou Rasquinet-signes, c'est à Josette que nous donnons aujourd'hui le Prix Regard, à une femme courageuse, capable de s'adapter à son interlocuteur quel qu'il soit, généreuse de son temps, de son soutien et d'elle-même, qui va jusqu'au bout de ses engagements."

Texte de Robert MALENGREAU, directeur du Festival International du Film Indépendant

*www.centremultimedia.org



Martine Fraiture, Josette Rasquinet et Robert Malengreau

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04/239.70.10
Fax : 04/239.70.14
E-mail : alain.klinkenberg@dumonceau.be
christel.vangorp@dumonceau.be

Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel

Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail



Publicité



Agenda des associations affiliées

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis
à partir de 19.00

JANVIER 2009

Samedi 3	14.00 Concours de Whist
Mercredi 7	17.00 Table d'Actualités
Vendredi 9	19.00 Portes ouvertes (Bar-Signes) 20.00 C.A. R.L.S.B. avec les sections
Samedi 10	14.00 Visite à l'Hôtel - Musée Charlier Avenue des Arts, 16 - 1210 Bruxelles
Dimanche 11	14.00 Loisirs & Culture pour tous
Jeudi 15	18.00 Atelier d'initiation à la danse turque
Vendredi 16	16.00 C.A. Maison des Sourds 19.00 SISB : Séance d'information sur le changement de la législation concernant les tickets d'interprétation à la Maison des Sourds
Samedi 17	11.00 Open Pétanque (Assemblée générale + Banquet)
Mercredi 21	17.00 Table de conversation en Langue des Signes (UF3)
Vendredi 23	19.00 Portes ouvertes (Bar-Signes)
Samedi 24	17.00 Assemblée générale de la section Tennis
Mercredi 28	18.00 Réunion Trimestrielle avec toutes les sections
Jeudi 29	18.00 Info-Sourds : Etude sur les besoins des sourds Bruxellois
Vendredi 30	20.00 CJSB

Venez visiter notre site internet : www.maisondessourds.be

Foyer des Sourds et des Malentendants Centre Socio Culturel et Social

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert
Tél. / fax : 02 762 03 50
E-Mail : cscs@skynet.be

JANVIER 2009

Dimanche 4	12.00 Amis de Woluwe : Fête des rois
Mardi 6	19.00 Initiation à l'informatique
Lundi 19	14.00 3x20
Mardi 20	19.00 Initiation à l'informatique

FEVRIER 2009

Mercredi 4	17.00 Table d'Actualités
Vendredi 6	19.00 Portes ouvertes (Bar-Signes) 19.30 C.A. R.L.S.B.
Samedi 7	14.00 Concours de Whist
Dimanche 8	14.00 Loisirs & Culture pour tous 15.00 Assemblée Générale de la section Table de Tennis 16.00 Fête de la Chandeleur
Vendredi 13	16.00 C.A. Maison des Sourds 20.00 Loterie Nationale
Samedi 14	14.00 Assemblée Générale de la L.S.F.S.
Mercredi 18	17.00 Table de conversation en Langue des Signes (UF3)
Jeudi 19	14.00 Visite Chocolaterie DUVAL Rue des Chardons, 19 - 1000 Bruxelles
Vendredi 20	19.00 Portes ouvertes (Bar-Signes)
Samedi 21	14.00 Open Pétanque : Carnaval (Croque-monsieur)
Vendredi 27	20.00 CJSB

MARS 2009

mercredi 4	17.00 Table d'Actualités
Vendredi 6	19.00 Portes ouvertes (Bar-Signes) 19.30 C.A. R.L.S.B.
Samedi 7	14.00 Concours de Whist
Dimanche 8	14.00 Loisirs & Culture pour tous
Vendredi 13	16.00 C.A. Maison des Sourds 20.00 Kar@oké en en Langue des Signes
Samedi 14	14.00 Assemblée Générale de la F.R.S.S.B.
Mercredi 18	17.00 Table de conversation en Langue des Signes (UF3)
Jeudi 19	14.00 Musée National de la Résistance Rue Van Lint, 14 - 1070 Bruxelles
Vendredi 20	19.00 Portes ouvertes (Bar-Signes)
Samedi 21	14.00 Open Pétanque (Lasagne)
Vendredi 27	20.00 CJSB
Samedi 28	16.00 Assemblée générale de la Maison des Sourds

FEVRIER 2009

Dimanche 4	Banquet de St François de Sales (voir site Foyer des sourds)
Mardi 3	19.00 Initiation à l'informatique
Lundi 16	14.00 3x20
Mardi 17	19.00 Initiation à l'informatique

MARS 2009

Dimanche 1	15.00 Amis de Woluwe : Assemblée Générale
Mardi 3	19.00 Initiation à l'informatique
Samedi 21	15.00 C.S.C.S. : Crêpes
Lundi 16	14.00 3x20
Mardi 17	19.00 Initiation à l'informatique

Charleroi

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly
Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3^{es} dimanches à 14h00

JANVIER 2009

Dimanche 18 14.00 Ouverture du local "Atelier décoration" sur base de matériaux recyclés présenté par Mélissa Seynhaeve + Fête de l'Épiphanie (un morceau de galette des rois et une tasse de café pour 3, 50 euros)

FEVRIER 2009

Dimanche 16 14.00 Ouverture du local
Table de conversation "Les économies

d'énergie à la maison" présenté par Benoît Seutin Fête de la Chandeleur (2 crêpes et une tasse de café pour 3 euros)

MARS 2009

Dimanche 21 14.00 Ouverture du local. Information et débat "Le dépôt illégal d'immondices" présenté par Véronique Van Elven (sous réserve)

Activités sportives : bowling

Samedi 17 janvier Brugges Champ. de Belgique Individuel "vétérans - juniors et seniors"
Samedi 28 mars Gent Champ. de Belgique "doublette"

Liège

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

Tous les mardis :

18 à 24h " SUR'Cité " est ouvert
18 à 22h Le Centre Robert Dresse est ouvert (en dehors de ces heures prendre RDV)
14 à 18h L'Ouvroir (l'aiguille silencieuse)

Tous les 3^es samedis du mois :

18h30 Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle

JANVIER 2009

Dimanche 18 14.00 La galette des Rois (50+)
Samedi 24 16.00 Rencontre des membres de SUR'Cité: toutes les boissons à 1 euro
Samedi 31 14.00 RUSSL: Tournoi Rami Mercredi 31
Sortie à Walibi en nocturne par Tore Lidje.

FEVRIER 2009

Mardi 3 18.00 Toré Lidje: Fête de Chandeleur: crêpes + café
Samedi 7 14.00 RUSSL: Assemblée nationale
Vendredi 13 18.00 CAFÉ SIGNES
Dimanche 15 14.00 Rencontre et activités (50+)
Samedi 21 14.00 Aiguille silencieuse—spécial 30 ans d'anniversaire
Samedi 28 14.00 RUSSL

MARS 2009

Samedi 7 14.00 RUSSL
Dimanche 15 14.00 Rencontre et activités (50+)
Samedi 28 14.00 RUSSL

*: Certaines activités sont parfois modifiées ou supprimées à la dernière minute. Pour connaître les activités définitives, veuillez consulter notre magazine en ligne « SUR'Cité Magazine » sur internet: <http://surcite.servaisiph.eu>

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Local: Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le premier dimanche du mois
à partir de 14.00

JANVIER 2009 Dimanche 4 : goûter des rois.

FEVRIER 2009 Dimanche 1 : cotisations, Bilans, élections, crêpes.

MARS 2009 Dimanche 1 : réunion ordinaire.

NAMUR

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Rue Baron Fallon 32B - 5000 Namur
Pour info: Tél./ Fax : 081 30 06 62

JANVIER 2009

Dimanche 25 14.00 Foyer: Réunion ordinaire, Goûter des Rois

FEVRIER 2009

Dimanche 22 14.00 Foyer: Réunion ordinaire Fête de La Chandeleur Goûter des Crêpes, Fête de Carnaval pour les enfants

MARS 2009

Samedi 14 10.00 Foyer: Banquet de l'Abbé de l'Épée
Dimanche 22 14.00 Foyer: Réunion ordinaire, Fête de Pâques pour les enfants et les membres; Hod Dog.

TOURNAI

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local: «Centre de Rencontre des Sourds», Rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.
Tél./Fax: 069 84 18 59
E-mail: info@sourds-tournai.be

JANVIER 2009

Dimanche 4 11.30 Nouvelle année et Fête des Rois. Dîner "Lapin à la Tournaisienne"
Mardi 13 19.00 Entraînements de badminton (salle Rive Droite, Quai des Vicinaux à Tournai)
Vendredi 16 19.00 Réunion C.J.S.M.T. au C.R.S.
Samedi 17 Bowling (Champ. Nat. Ind.) organisé par K.S.K.D. Brugge; Futsal (Coupe Francophone) organisé par Zèbre Charleroi
Mercredi 21 18.30 Soirée thématique au C.R.S. (sous réserve)
Vendredi 23 21.15 Futsal (Skill) : S.C.S.Tournais - La Sheep
Samedi 24 Futsal (F.R.S.S.B.) organisé par R.L.S. Bruxelles (B)
Mardi 27 19.00 Entraînements de badminton
Samedi 31 20.15 Futsal (Skill) : S.C.S.Tournais - Démons Blancs

FEVRIER 2009

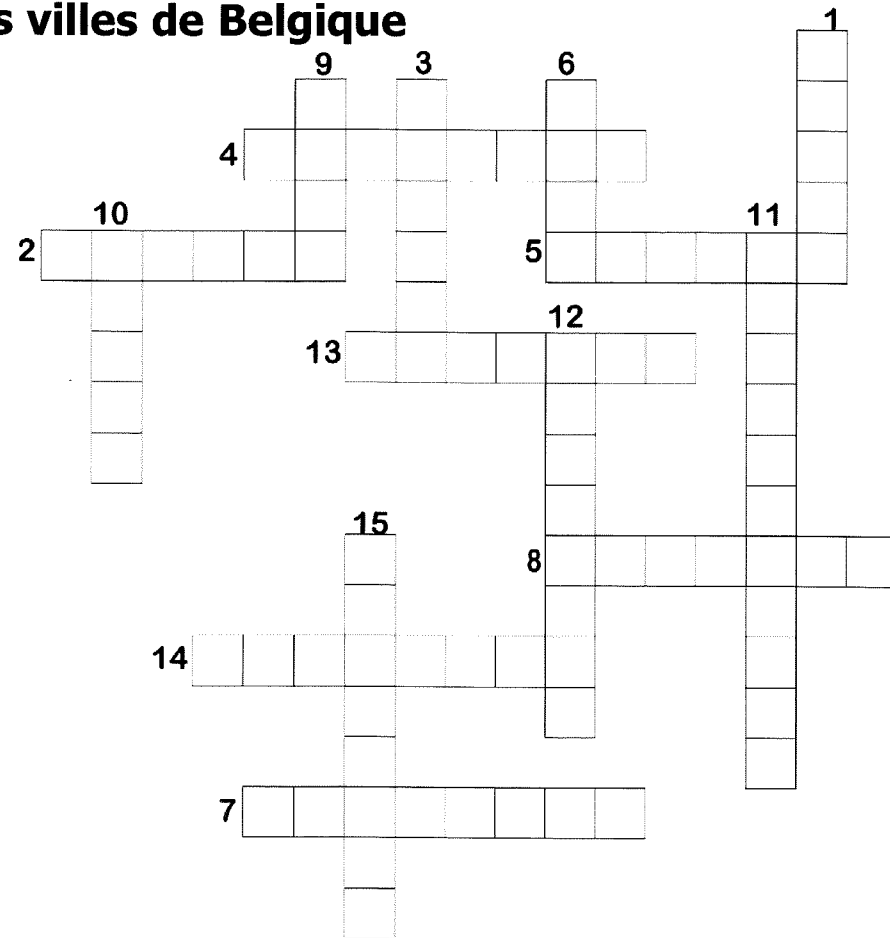
Vendredi 6 18.00 Vin d'honneur des 25 ans (A.S.M.T.) et 60 ans (R.A.S.T.) au C.R.S.
Samedi 7 11.30 Banquet des 60 ans de l'A.S.M.T.

Mardi 10 19.00 Entraînements de badminton
Mercredi 11 18.30 Soirée thématique au C.R.S. (sous réserve)
Samedi 14 A.G. de la L.S.F.S. à Bruxelles
Lundi 16 21.15 Futsal (Skill) : S.C.S.Tournais - l'Ekseption
Vendredi 20 19.00 Réunion C.J.S.M.T. au C.R.S.
Samedi 21 Tennis de Table (Champ. Nat. Vétérans + Double) à Herseaux
20.15 Futsal (Skill) : S.C.S.Tournais - Leers Nord
Mardi 24 19.00 Entraînements de badminton
Mercredi 25 Visite du parc d'éoliennes à Dour (sous réserve)
Samedi 28 Badminton (Championnat de la F.R.S.S.B.) à Woluwé

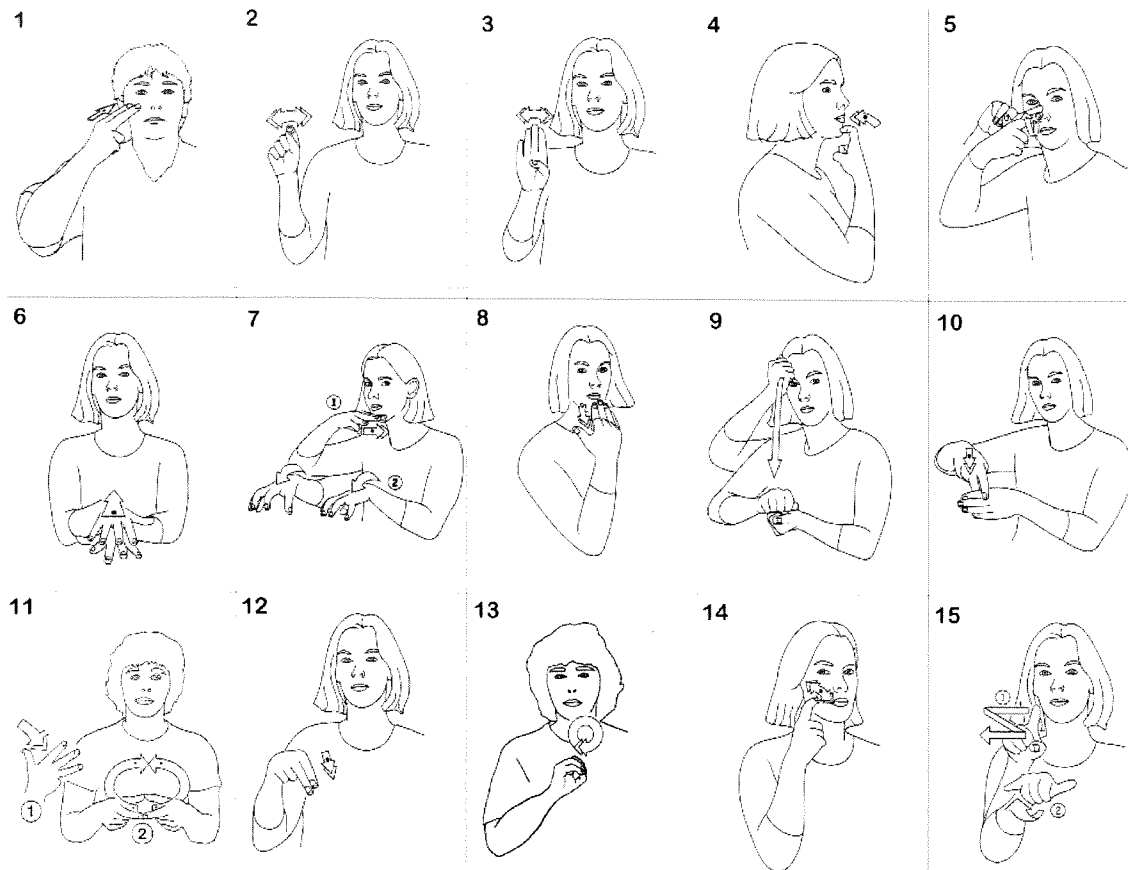
MARS 2009

Dimanche 1 11.30 Réunion mensuelle, plat du jour "Américain - frites et dessert". Cadeaux aux membres (2008)
Samedi 7 19.00 Réunion internationale à Utrecht
Mardi 10 19.00 Entraînements de badminton
Lundi 16 21.15 Futsal (Skill) : S.C.S.Tournais - Les Sous Doués
Mercredi 11 ou 18 18.30 Soirée thématique au C.R.S.
Vendredi 20 19.00 Réunion C.J.S.M.T. au C.R.S.
Samedi 21 ou dimanche 22 Tennis de Table (Champ. Nat. Simple) organisé par R.L.S. Bruxelles
Samedi 21 19.00 Futsal (F.R.S.S.B.) organisé par S.C.S.Tournai
Mardi 24 19.00 Entraînements de badminton
Samedi 28 Bowling (Champ. de Belgique Doublettes) organisé par K.V.S.V. Gent

Les villes de Belgique

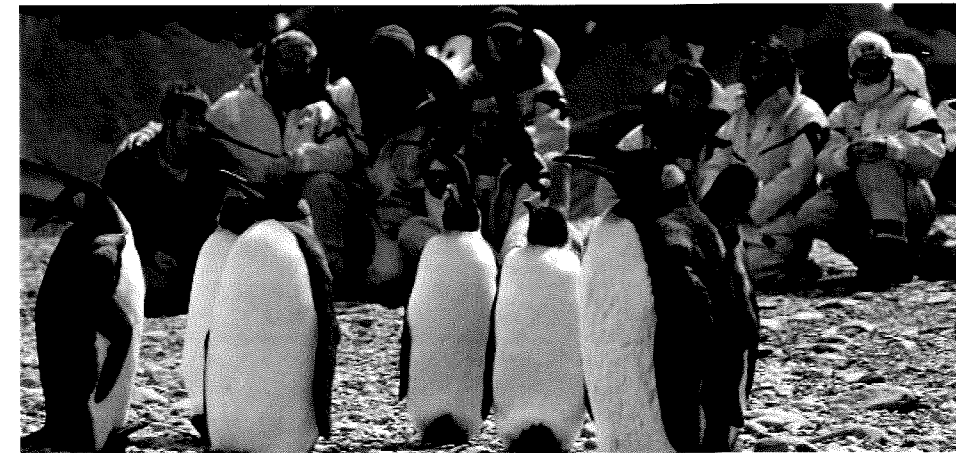


Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes
Rue Palais d'Outre-Pont
458
1020 Bruxelles
Tél./Fax: 02 478 14 48
E-mail : cfls@belgacom.net



Les montagnes du silence

Il y a des aventures qu'on aimerait, presque, tous vivre. Celle qu'ont vécu les membres de l'association "Les montagnes du silence" en fait indéniablement partie.



Mathilde Jounot, cinéaste et écrivain, a suivi l'épopée extraordinaire à travers les paysages glacés d'un équipage sourd et entendant. Le documentaire *Georgie du Sud*, sur les traces de Shackleton relate cette aventure humaine incroyable, celle d'un échange unique. Le film a été projeté dans le cadre de la série *Exploration du monde*. Malheureusement, aucune projection n'est prévue pour 2009. Martine Fraiture avait assisté à l'une des projections de 2008. Émerveillée par ce spectacle, elle a eu envie de nous faire partager ses émotions.

"Lors de la projection, au Flagey à Bruxelles le 6 octobre dernier, du film *Les montagnes du silence*, je suis sortie de la salle vraiment émerveillée par les paysages grandioses et l'aventure que cela a représenté. Cela me rappelait les randonnées sauvages à cheval que j'avais fait, il y a longtemps, en Afghanistan, au Népal, Le titre de ce film est également le nom d'une association française. Lors de la projection, j'ai rencontré Daniel Buffart-Moret, président-fondateur et malentendant. Lui et sa femme, Françoise, sourde, ont fondé cette association ; tous les deux passionnés de la montagne. Daniel compte des générations de guides de montagne dans sa famille et son propre fils l'est également. Une trentaine de bénévoles ont travaillé à la préparation de l'expédition. Lors de notre discussion, j'ai pu lui faire part de mon émerveillement devant cet exploit et surtout des

messages transmis. Le film essaie de conseiller les spectateurs entendants sur la manière de se comporter avec un sourd par de courts commentaires des participants du voyage éparpillés tout au long du film. Souvent, des malentendus surviennent par un manque de connaissance des réactions ou du comportement de l'autre. L'espoir de Daniel est également de montrer ce qu'un sourd est capable de faire et d'insuffler un désir de se surpasser parmi les jeunes sourds. C'est pourquoi, Daniel va, bénévolement, présenter son film dans les écoles pour sourds en France. Pour sa future expédition au Svalbard en avril 2009, il a reçu tellement de candidatures des jeunes sourds qu'il avoue avoir eu du mal à faire une sélection et surtout avoir eu mal au coeur de devoir dire non à certains...

Bravo et bon vent pour l'expédition au Svalbard."



Martine Fraiture, Daniel Buffart-Moret et Michel Descornet

Commandez le DVD sur : www.lmds-carnets.org

La JMS sous le soleil...exactement

Le 27 septembre dernier, le soleil brillait à Eupen pour accueillir, comme il se doit, la 15^{ème} Journée Mondiale des Sourds.



Cette Journée est un des grands rendez-vous de l'année pour les sourds, les malentendants et les entendants concernés, de près ou de loin, par la surdité. Et cette année, elle fut encore une grande réussite. Même si moins de participants ont fait le déplacement jusqu'à Eupen, la FFSB tire un bilan positif.

La Journée se divisait en plusieurs pôles : un pôle "informatif" et un pôle "détente". Les associations des quatre coins du pays avaient répondu présent à l'appel pour présenter leurs activités mais aussi leurs objectifs principaux : un travail quotidien consacré à la communauté des sourds et des malentendants. L'espace conférence fut lui aussi le lieu privilégié pour s'informer des aspects, plus ou moins bien connus, du travail des associations. C'est ainsi que, entre autres, le groupe FFSB Jeunes a exposé ses activités présentes, passées et futures, le tout sous l'œil très attentif du public. Si d'autres associations ont présenté leur travail, celui des Jeunes nous touche tout particulièrement. Cette joyeuse bande de motivés a toutes les qualités pour reprendre le flambeau et faire bouger les choses, du côté des sourds mais aussi du côté des entendants. Si leurs revendications doivent être entendues par les décideurs politiques, les sourds doivent compter sur une grande volonté d'aller de l'avant. Et qui mieux que la jeune génération représente cet élan vers l'avenir.

Le grand rendez-vous de l'après-midi était bien sûr le cortège en gants blancs dans les rues de la ville. Pour rappel, les gants blancs sont enfilés pour attirer l'attention sur les mains, symbole de la langue des signes. Et toujours sous un soleil radieux, les Eupenois ont été interpellés par ces centaines de mains blanches déambulant dans leurs rues. Et pour cause. Leur petite ville de 18 000 habitants, et plus largement la partie germanophone du pays, accueillait pour la première fois un tel événement.

On a d'ailleurs pu voir l'intérêt que la JMS a suscité auprès des autorités locales: M. Gentges, Vice-Ministre Président de la Communauté, M. Helmut



Au centre, B. Gentges, vice-Ministre Président de la Communauté germanophone. A gauche, M. H. Heinen, directeur du Service aux personnes handicapées de la Communauté germanophone.

Heinen, directeur du Service aux personnes handicapées de la Communauté germanophone, présents de longues heures, ont ouvert le cortège et ont pris le temps, d'aller à la rencontre des Sourds. La JMS n'a pas manqué d'attirer la presse locale : des articles dans le quotidien le plus lu dans la région (Grenz-Echo), des reportages en radio (BRF et Radio Contact) et en télévision (BRF - 5'30" minutes - et RTBF).



La BRF interview Robert Veilten, président du Club des Sourds d'Eupen

Plus tard, au cocktail VIP Mme Julie Fernandez-Fernandez, MM Elsen et Renkin (députés à la Communauté française) ont répondu présents. Ces personnalités ont entendu l'appel de la FFSB d'échanger, dans une ambiance conviviale, des idées mais aussi de relever les besoins et les revendications des sourds et des malentendants.

Côté animations et détente, l'association Multisports a eu la très bonne idée de proposer aux enfants de quoi se défouler. Ils ont ainsi pu se dépenser grâce aux différentes activités sportives organisées tout particulièrement pour eux : badminton, football, etc. Le soir, la Fédération Royale Sportive des Sourds de Belgique faisait danser les grands au bal.



2e à gauche: M. Elmar Keutgen, bourgmestre d'Eupen

La Journée s'est achevée comme elle avait commencé dans une ambiance de grande convivialité et de bonne entente.

Si l'on ne devait retenir que deux choses de cette 15^{ème} Journée Mondiale des Sourds, ce serait l'entente et la collaboration. Que ce soit dans la préparation, l'installation ou le déroulement des festivités, grâce au Club des Sourds d'Eupen, à la Ville d'Eupen et plus largement à la communauté germanophone, la FFSB fut accueillie à bras ouverts.

A l'année prochaine ...





Anniversaire

Julie KOPLOWICZ

Arts et Culture, 10 ans déjà...

L'art et la culture ont beaucoup à nous offrir.
Pas toujours accessibles ? Ils le deviennent grâce à l'asbl.

C'est ainsi que des artistes sourds ont trouvé leur «tribune» et ont pu exposer leurs œuvres lors de manifestations importantes. Au début de son existence, l'association était surtout un lieu de rencontre entre amis intéressés par les Arts. Plusieurs de ses membres avaient des dispositions artistiques pour transmettre l'identité culturelle sourde car le manque d'informations sur cette culture était flagrant dans les écoles.



Half Algo

Ensuite, Arts et Culture a, au fur et à mesure, trouvé sa place dans le monde associatif des sourds. Aujourd'hui, son objectif premier reste la diffusion de la Culture au sein de la communauté sourde.

Bonne continuation ...



Deux oeuvres de Jacques Dormont

Les 15 et 16 novembre derniers, l'association Arts et Culture fêtait ses 10 ans. Non pas ses 10 ans d'existence mais ceux de son passage en asbl. Dans le cadre élégant de l'Abbaye de Dieleghem, les festivités étalées sur deux jours ont attiré de très nombreux visiteurs.

Arts et Culture organise, depuis sa création initiale en 1973, des visites guidées d'expositions et de musées, des conférences et des projections de films. Toutes ces activités sont proposées en langue des signes et en français car « l'échange culturel est la caractéristique essentielle de ces rencontres ». Pour assurer ces visites, l'association peut compter sur une équipe très motivée de bénévoles. Chacun y met de sa volonté car le but premier d'Arts et Culture, à savoir la promotion de la Culture dans le monde de la surdité, est essentielle pour ses membres. A l'origine de l'asbl, on retrouve, il y a plus de 30 ans, la Confédération Belge des Sourds (CBS) et ce besoin de la communauté sourde d'affirmer son identité culturelle. A l'initiative de M. Michel François, alors président de la CBS, MM. Jacques Dormont et Paul Cortvriend ont créé Arts et Culture.



Témoignage

Karin BASTIN

« Mes mains racontent ... » ASBL

Plus d'activités culturelles dans la région de Charleroi avec "Mes mains racontent..."

On constate que peu d'activités pour les personnes sourdes sont organisées dans l'arrondissement de Charleroi. Il existe bien l'association des Sourds et Malentendants de Charleroi mais celle-ci concentre essentiellement ses activités sur le sport et très peu sur la culture. C'est ainsi qu'est née le 23 décembre 2005 l'asbl «Mes mains racontent...».



Composée actuellement de la Présidente Mme Angeline Boseret (entendante), de la secrétaire Joëlle Janssens (malentendante) guide en langue des signes et de l'animateur M. Sébastien Dumortier (entendant) cuisinier et conteur (Voir photo ci-dessus). Pour ses premières activités, l'asbl proposait des contes traduits en langue des signes et des bricolages pour enfants sourds à partir de 3-4 ans. L'objectif de départ étant d'amener ces enfants à la lecture et de leur offrir la possibilité d'approprier "la visualité" de leur langue au travers d'histoires, de contes et de comptines. Aujourd'hui, leur public s'est élargi puisque d'autres objectifs se sont fixés et les activités se sont diversifiées pour toucher également les adultes.

L'asbl « Mes mains racontent ... » a pour objectif de favoriser :

- la découverte de la culture sourde;
- les rencontres, les échanges entre les sourds et les entendants,
- l'intégration réciproque de ces deux cultures, grâce à l'organisation d'activités culturelles.

Animations à venir

Histoires, contes et légendes de Belgique et du monde

Public : adolescents et adultes.
Fréquence : tous les derniers mercredis des mois pairs à 14h30.

Lieu : Maison du Hainaut, Quai de Brabant 20 - 6000 Charleroi. Durée : 1h PAF : 1 euro

Contact : Anne Dario
Tél - Fax : 071/64.10.62-49.

E-mail : anne.dario@hainaut.be

Atelier culinaire bilingue à partir du 8 février 2009

Elaboration de différents plats selon un menu ou un thème avec 3 niveaux de difficultés.

Public: adolescents et adultes.
Fréquence : tous les deuxièmes dimanches des mois pairs à 14 h 30.

Lieu : à déterminer. Durée : 2h PAF : 10 euros (dégustation des plats préparés).

Contact : Sébastien Dumortier
E-mail : lacuisinedetigrou@live.be
Réservation souhaitée avant le 31 janvier 2009.

Actuellement l'asbl est à la recherche de membres et d'animateurs bénévoles pour les aider dans leurs activités. Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez prendre contact avec eux. La cotisation annuelle est de 20 euros.

« Mes mains racontent... » ASBL
Rue Fernand Gobiet 32 - 7134 Ressaix.
GSM : 0477/79.47.85
Tél/Fax : 064/44.77.43
E-mail : mesmainsracontent@skynet.be
ou mesmainsracontent@hotmail.com
Site internet : mesmainsracontent.skynetblogs.be



Hommage

C.F.L.S.

Une grande personnalité nous a quittés, trop tôt. Retour sur sa vie et son combat ...

Maximilien Rasquinet décédé le 22 septembre 2008 à Bruxelles, était né à Liège le 22 mai 1933 d'une lignée de plusieurs générations de sourds. Max est une grande personnalité de la Communauté des Sourds.



Max, un homme charismatique

Max, tout le monde le connaît. Entre autres fonctions, il fut notamment secrétaire général de la FFSB et cofondateur d'Info-Sourds de Bruxelles. Des anciens l'ont connu en sportif ou comme bon acteur de théâtre. Beaucoup le connaissaient surtout comme l'un des membres fondateurs du Centre Francophone de la Langue des Signes dont les travaux d'unification ont permis de créer une base pour l'enseignement de la langue des signes.

Il a consacré, sans compter, plus de 25 ans de sa vie au développement de la langue des signes dans notre pays. Passionné de sa langue, durant ces 25 années, il n'a ménagé ni son temps, ni ses forces, ni ses loisirs : son seul objectif a été de restituer à la langue des signes la place qui lui revient et son souhait de permettre aux enfants comme aux adultes sourds d'enfin pouvoir vivre leur vie dans le plein épanouissement de leur identité propre.

Il n'est pas possible de quantifier tout l'impact de ses actions. Mais, peu le savent, c'est grâce à son inlassable ténacité pour promouvoir la langue des signes, pour la défendre, l'analyser, l'expliquer dans les écoles pour les sourds et auprès des pouvoirs publics que maintenant les jeunes sourds peuvent suivre et

mieux comprendre les cours grâce à la langue des signes.

C'est grâce à lui que de jeunes parents ont été sensibilisés à ce moyen de communication avec leurs enfants et que les premiers cours de langue des signes leur ont été donnés.

C'est grâce à lui que des structures officielles ont pu être développées pour l'enseignement de la langue des signes. Ce qui a abouti à sa reconnaissance officielle.

Comme beaucoup de passionnés, il a parfois suscité des oppositions mais il a transmis à la plupart de ceux qui l'ont rencontré l'attrait de la langue des signes et un grand respect pour l'homme de convictions.



Max et son épouse Josette

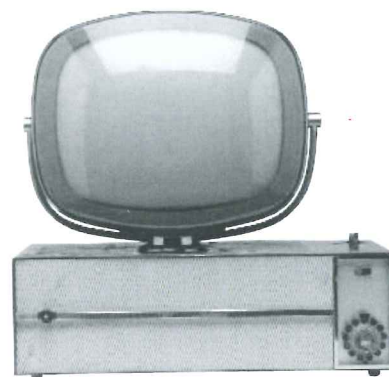


Télévision

Julie KOPLOWICZ

Cap 48: tous ensemble. Vraiment?

La grande soirée de la solidarité organisée par la RTBF n'a pas convaincu. L'interprétation en langue des signes s'est retrouvée sur La Trois ... Une mauvaise habitude ?



Le dimanche 12 octobre dernier se tenait la grande soirée de clôture de l'opération Cap 48. Comme certains d'entre vous l'ont remarqué, la traduction en langue des signes était assurée sur La Trois, alors que le maître mot de la soirée était «ensemble même si on est différent». La communauté sourde a donc poussé un «coup de gueule» pour dénoncer ce manque de considération à l'égard de leur langue.

Martine Fraiture, présidente de la FFSB, a immédiatement réagi à l'annonce de cette information et a adressé un courrier à l'Administrateur général de la RTBF. Clair, net et précis, ce texte devait clarifier, une fois de plus, les revendications dont la Fédération se fait le relais depuis de nombreuses années. Ci-dessous, nous publions un extrait de la lettre avec laquelle la FFSB aurait voulu davantage attirer l'attention.

"Monsieur l'Administrateur général de la RTBF, Cher Monsieur Philippot, C'est avec une grande surprise et beaucoup de tristesse que j'apprends que la traduction en langue des signes de la soirée CAP48 du 12/10/08 se fera sur La Trois de la RTBF, accessible uniquement avec un décodeur TNT. Vous n'ignorez pas que ce décodeur ne couvre pas encore toute la Wallonie et qu'il y a beaucoup de villes qui ne pourront y avoir accès comme Mons par exemple. [...]. C'est vraiment regrettable

qu'une grande majorité de sourds, dont vous n'ignorez pas les problèmes de compréhension de la lecture, ne pourra suivre ni participer à cette soirée et c'est contraire à l'égalité des droits de tous les citoyens. Je sais que vous allez me dire qu'il n'est pas possible de mettre la traduction en langue des signes sur La Une car cela dérangerait les téléspectateurs. Mais comme c'est un programme spécial «Handicap» avec un beau slogan [...] c'est justement l'occasion de sensibiliser TOUS les téléspectateurs à une langue dont ils n'ont plus eu l'occasion de regarder depuis que le JT traduit en langue des signes passe après minuit ou via le décodeur. J'ose espérer qu'une solution pourra être trouvée et que les personnes sourdes ne seront pas les exclues de cette grande fête de la sensibilisation au handicap. [...]"

Le 23 octobre dernier, trois députés à la Communauté française (Mme Eliane Tillieux – PS et MM. Yves Renkin – Ecolo et Jean-Paul Procureur – CDH), ont relayé le mécontentement de la communauté sourde et interpellé la Ministre de l'Audiovisuel, Mme Fadila Laanan, à ce sujet. Sa réponse était attendue avec la plus grande impatience.

Au cours de cette séance parlementaire, Mme Laanan rappela néanmoins le point de vue de la direction ertébéenne: «[...] La RTBF me dit que la soirée Cap 48 respecte la pratique de traduction gestuelle qui a été définie avec la Fédération francophone des sourds de Belgique (FFSB)». Elle fait allusion à une réunion qui s'est déroulée le 19 juillet 2007 et au cours de laquelle la RTBF avait invité différents représentants des sourds pour leur annoncer ses décisions. De plus, on ne parla pas de la soirée Cap 48 mais bien de la traduction des journaux télévisés.

A suivre...



Anaïs BOUKERDOUS (stagiaire)

Audran écoute le ciel

Vers l'Avenir (Brabant Wallon) - 26/09/2008

Ce jeune homme observe le ciel et ses changements du matin au soir. Depuis des années, Audran Vandeponee, sourd de naissance, reste attentif au climat, grâce à une station météo de qualité qu'il a installée dans son potager. Philippe Mievis, climatologue de météo Belgique est allé à sa rencontre. Aujourd'hui, cela permet à Audran de transmettre ses résultats météorologiques à météo Belgique. Une activité non rémunérée qui donne de l'importance à sa passion.

Visitez son site : www.meteonature.com

Dépister la surdité chez les nouveau-nés

La Libre Belgique (édition Bruxelles) - 24/10/2008



Le dépistage de la surdité était sujet de discussion en commission de la Santé du Parlement. A l'heure actuelle, une convention que les maternités choisissent de signer permet d'appliquer pour les familles, un plafond de 10 euros par examen de dépistage. N'ont pas signé : les maternités de l'Universitaire Ziekenhuis Brussel, des hôpitaux Iris-Sud- site Etterbeek-Ixelles, de la clinique St Jean et du Chirec site Edith Cavell et le coût s'élève donc de 30 à 50 euros. Une recherche de deux ans est prévue par l'Observatoire bruxellois de la santé pour analyser la faisabilité d'un dépistage systématique de la surdité en maternité. Par la suite, il faudra trouver les moyens de l'instaurer.

Un audio-visioguide

La Dernière Heure (édition Tournai-Ath-Mouscron) - 29/10/2008.

La direction du musée de la vie rurale de Huissignies, en collaboration avec l'asbl Plain-Pied prévoit quelques aménagements pour les visiteurs. Les frais seront couverts par un subside qui permettra aussi d'acheter des visioguides, un boîtier avec écran vidéo. Les explications en langue des signes seront enfin présentes.

Infos : www.lesmuseesenwallonie.be

L'APEDAF Tournai veut se faire entendre

Le courrier de l'Escaut - 23/10/2008

L'association des parents d'enfants déficients auditifs déménage vers des locaux plus grands, pour continuer à venir en aide aux parents dans les meilleures conditions possibles. Le personnel aménagera un espace bibliothèque regroupant la plupart des ouvrages sur la surdité.

Plus d'infos sur www.apedaf.be

Tous ces articles et livres peuvent être consultés au CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services

Rue Van Eyck 1 la Boîte 4
1050 BRUXELLES
Tél.: 02 644 69 01
Fax: 02 644 68 44
E-mail: cids@ffsb.be

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !



Anaïs BOUKERDOUS (stagiaire)

Minivan, la collaboration avant tout

Une rencontre avec l'équipe du court-métrage *Minivan* ; lauréat à la 17^{ème} rencontre européenne "Les sourds et l'image - L'image des sourds".



Grâce à leur réseau familial, amical et professionnel, ils ont réussi à réaliser un court-métrage de a à z. Ces jeunes prouvent qu'une collaboration entre entendants et sourds permet de construire une société plus accessible aux deux communautés. Ils sont la preuve qu'avec un peu de patience et beaucoup de motivation, un changement est possible. Leur idée était de créer un documentaire accessible aux deux communautés en respectant les thèmes de la compétition : « La création filmée des sourds », à savoir, l'accueil, la tolérance et l'intégration.

Nous avons rencontré les acteurs et la réalisatrice : Maxime de Volder, Gautier de Jambelinne, David Maso et Gaetane Mangez

D'où vient cette idée de réaliser un court-métrage ?

Au départ, à quatre amis sourds, nous sommes partis en Australie. De retour en Belgique, en racontant nos souvenirs, Gaetane, a réagi avec enthousiasme. Elle a proposé d'écrire un scénario sur base de notre voyage. Nous nous sommes concertés pour établir dans les grandes lignes ce que nous voulions aborder comme sujet.

Quels sont les points importants que vous avez décidé d'aborder ?

Notre but était de créer un documentaire-fiction sur base du voyage en Australie. C'est-à-dire garder l'esprit d'aventure avec le Van, exposer notre difficulté à trouver du travail en tant que sourd et aborder notre rencontre avec les entendants. Nous vou-

lions montrer que même un voyage entre sourds, sans entendant comme intermédiaire, est réalisable.

Comment avez-vous assumé financièrement le projet ?

Gaetane a rédigé un dossier qu'elle a introduit au Bureau International de la Jeunesse (BIJ - www.lebij.be). Cet organisme apporte un soutien technique, pédagogique et financier aux projets d'échange et de formation des jeunes de Wallonie et de Bruxelles. Il a été approuvé et nous avons reçu des subsides du Fonds social européen. Ce soutien a surtout couvert les frais techniques, l'équipe a travaillé bénévolement tout au long du projet. Le plus important pour tous, c'était les nouvelles relations qui se créaient au fur et à mesure.

Des projections sont-elles prévues ?

Nous voudrions diffuser le film dans les écoles. Pour l'instant, des projections ont eu lieu à Bruxelles à l'atelier 210 et à l'événement Sign Me organisé par plusieurs associations. Nous signalons d'ailleurs aux associations des sourds que cet outil existe; n'hésitez pas à nous contacter. Nous souhaitons vraiment que notre investissement serve et qu'il motive d'autres jeunes à mettre ce type de projet sur pied pour aller vers une société plus ouverte à la communauté sourde.



Envie de diffuser le DVD ? gaetane.mangez@skynet.be



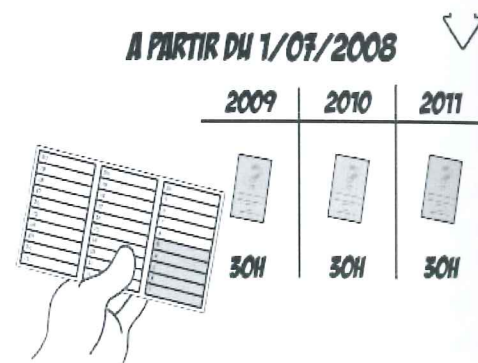
Tickets d'interprétation = prestations horaires

Bruxellois, Bruxelloises retrouvez vos tickets d'interprétation et échangez-les !

Par votre inscription au Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées (SBFPH), vous bénéficiez de "tickets d'interprétation" vous permettant de recevoir une aide à la communication, généralement concrétisée par l'interprétation en langue des signes. Un nouvel arrêté de loi modifie les conditions et les modalités d'octroi de ces heures d'interprétation.



à 30 heures de prestations horaires par an. Vous recevrez une carte de prestation équivalente aux prestations horaires auxquelles vous avez droit. Quand vous arrivez dans les cases oranges de votre carte, vous pouvez faire votre demande de 15h supplémentaires.



Les tickets d'interprétation, n'existent plus.

Depuis le 1^{er} juillet 2008, on parle de prestations horaires

Le service d'interprétation (S.I.S.B.) ne donne plus de tickets d'interprétation mais des cartes de prestations horaires. Cependant, les tickets en votre possession restent valables et peuvent être utilisés jusqu'au 28 février 2009. Ces tickets gardent leur validité en venant les échanger au SISB avant cette date. Une carte de prestation équivalente au nombre de tickets apportés vous sera remise.

Attention: après le 28 février 2009, les tickets d'interprétation ne seront plus valables et ne pourront plus être échangés.

Depuis le 1^{er} juillet 2008 : 30 heures de prestations horaires par an pendant 3 ans (30 h x 3) et une majoration possible de 15 heures de prestations horaires/an

Depuis le 1^{er} juillet 2008, toute nouvelle demande d'heures d'interprétation auprès du SBFPH est enregistrée dans le cadre de la nouvelle législation et vous bénéficiez d'une période de validité de 3 années (l'accord du SBFPH est valable pendant 3 ans), période durant laquelle vous avez donc droit

A quoi sert la carte de prestations horaires?

A la fin du rendez-vous, vous montrez votre carte de prestations à l'interprète qui paraphera le nombre de cases correspondant au nombre d'heures d'interprétation prestées (1 heure d'interprétation = 1 case; toute heure entamée correspond à 1 heure d'interprétation). Cette carte vous appartient et reste en votre possession. Ensuite, l'interprète vous donnera un document avec les informations sur le rendez-vous. Ce document doit être signé par la personne sourde et l'interprète. L'interprète garde ce document.

Un décompte trimestriel

Tous les 3 mois, vous recevrez par mail ou par courrier, un document reprenant le décompte de vos prestations horaires.

Venez à la réunion d'information du SISB le vendredi 16 janvier 2008 à 19h à la Maison des Sourds!

Info-Sourds de Bruxelles - S.I.S.B.
Tél : 02/644.68.84 - Fax : 02/644.69.00
GSM (pour SMS) : 0498/43.43.34
Mail : sisb@infosourds.be



Plateforme Christian François

En août dernier, une nouvelle association a vu le jour. Son but : la professionnalisation des interprètes en langue des signes.

Rencontre avec sa présidente, Mme Françoise Ducarme.

Parlez-nous de vos objectifs.

Nous voulons promouvoir la professionnalisation des interprètes en langue des signes. En effet, cette fonction n'existe pas comme profession depuis longtemps. Depuis toujours, des enfants de parents sourds ou des éducateurs ont fait office d'interprètes. Des gens bilingues rendaient service à des personnes sourdes. Certaines de ces personnes en ont fait leur profession. Ensuite, sont arrivés sur le marché les étudiants des cours de langue des signes en promotion sociale. La diversité de formation est donc grande en Belgique et il n'existe pas de formation de base commune. Suite aux demandes des différents pouvoirs publics d'établir une liste officielle d'interprètes et au manque de formations, ABILS (Association Belge des Interprètes en Langue des Signes) a proposé de rassembler toutes les associations concernées (PROFILS, SISB, SISW, l'Epée et ABILS) pour constituer un réseau. Aujourd'hui, nous sommes constitués en asbl, dont les membres sont d'autres associations : actuellement ABILS, SISW, INFO-SOURDS DE BRUXELLES/SISB et L'EPEE. Deux représentants de chaque association, sont membres de l'asbl et un des deux fait partie du C.A.

Dans un avenir proche ou lointain, par quoi allez-vous commencer ?

Notre premier objectif est d'inclure des associations de sourds. Il est essentiel que les associations de sourds dont l'objet social est l'interprétation ou ayant été actives dans ce domaine, soient correctement représentées au sein de la Plateforme. Ensuite, nous prévoyons la mise en place de trois panels (groupe de personnes reconnues pour leur expertise et leur neutralité):

- Un panel registre, il lui faudra déterminer les critères pour figurer sur un registre officiel d'interprètes.

tes. Ce registre pourra servir de référence tant aux employeurs d'interprètes qu'à leurs clients ;
- Un panel formations : il mettrait en place des formations à destination des interprètes figurant sur le registre ;
- Un panel plainte : il permettrait de donner une voix aux clients sourds et entendants et pourrait le cas échéant proposer de la médiation. Notre souhait est de donner à chaque panel la possibilité et les moyens de travailler en toute indépendance.

Quelles réactions avez-vous eues des interprètes?

Il y a de l'enthousiasme et de l'espoir que la situation s'améliore enfin, mais aussi des craintes et des oppositions. Malgré tout, notre souhait est d'être un outil pour tous ceux qui souhaitent faire évoluer la profession d'interprète.

Selon vous, comment réduire les dissensions qui peuvent exister entre interprètes ?

Je pense qu'en cela la formation pourra être utile. Quand on se forme ensemble, on apprend à se connaître et à se respecter. Et surtout à avoir une vision convergente de notre travail, en tout cas un langage commun pour en discuter.

On connaît le combat de Christian François; cette Plateforme lui rend hommage ?

Oui, absolument. Nous avons voulu lui rendre hommage parce qu'il était un pionnier de l'interprétation en Belgique et parce que nous souhaitons défendre les idées qu'il a lui-même longtemps défendues.

Mme Anita Heiskanen, épouse de Michel François, est décédée le 28 juin 2008.

Nous tenons à présenter nos sincères condoléances à son époux, M. Michel François ainsi qu'à ses filles, Brigitte et Marie-Thérèse François.



Télécontact

Faciliter la communication à distance entre les personnes sourdes, malentendantes et entendant, c'est possible ...



Durant les années 80, les personnes sourdes et malentendantes n'avaient aucune possibilité de pouvoir téléphoner elles-mêmes. Il faut avoir vécu cela, pour comprendre la personne sourde : toujours dépendre de la bonne volonté d'un autre pour prendre un rendez-vous, communiquer une information ou obtenir un renseignement. Dans certains cas, impossible d'avoir un peu d'intimité : par exemple, expliquer ce que l'on souhaitait dire à son médecin ou détailler les informations à transmettre à un avocat.

C'est ainsi qu'un groupe de personnes sourdes, malentendantes et de parents d'enfants sourds a décidé de prendre les choses en main, pour y trouver une solution. Leur première initiative, fut d'organiser en 1987, une grande exposition d'appareils de communication visuelle de différents pays, permettant aux sourds de communiquer «par écrit». Le minitel (français) fut plébiscité par les sourds. Ensuite, peu à peu, il a fait son apparition dans les maisons, les centres et les associations.

En 1989 ont été signés les statuts de l'asbl TELECONTACT dont le but est « de faciliter la communication à distance entre les personnes sourdes, malentendantes et entendant ». Les principaux membres

fondateurs étaient des représentants des différentes associations de sourds et malentendants : FFSB, FEVLADO, VOBRADO, Foyer des Sourds, Communauté européenne, VLOC, APEDAF et encore d'autres. TELECONTACT travaille donc à mettre, dans le domaine des télécommunications, les personnes sourdes et malentendantes à égalité avec les personnes entendant.

Les nouvelles technologies nous ont amenées à trouver et renseigner d'autres moyens qui pouvaient être utiles aux personnes sourdes et malentendantes, d'abord le fax, puis le GSM (SMS), le mail et la vidéophonie.

Mais alors, les personnes se trouvaient devant une difficulté : s'il est facile de connaître les numéros d'appel ou adresses de sa famille ou de ses amis, il devenait plus difficile de trouver les numéros ou adresses mail des centres, associations ou professionnels de la surdité. Surtout comment savoir par quel moyen on pouvait toucher facilement telle ou telle personne ?

TELECONTACT a apporté la réponse à cette question : un annuaire, reprenant les différents moyens de communication pour ces personnes, avec la possibilité de donner plusieurs moyens de contact. Les rubriques sont adaptées ; par exemple, il y a deux rubriques GSM : la première réservée à ceux qu'on peut toucher vocalement, la seconde GSM (SMS) qui indique seulement le SMS.

L'annuaire fut d'abord imprimé sur papier. Le développement d'Internet nous a ouvert une nouvelle piste, beaucoup plus rapide et conviviale. C'est ainsi qu'a commencé le site. www.telecontact.be.

Brigitte BERNERT, Présidente de TELECONTACT.

Au fil des années, cet annuaire a été amélioré. Il est possible, par exemple, de faire des recherches en donnant les trois premières lettres du nom ou de chercher les personnes qui, dans une province ont un mail ou de trouver un médecin ORL de la région bruxelloise qu'on peut toucher par fax. Cette année 2008 notre site a été complètement relooké, les recherches sont plus faciles, une page de « hotnews » (nouvelles fraîches) vous permet de faire passer les informations sur vos activités prochaines. Vous pouvez vous inscrire VOUS-MEME, en ligne. Si vous êtes déjà inscrit et que votre adresse mail est toujours valable, vous pouvez faire vos propres modifications.

La grande nouveauté est que nous avons aussi ouvert une nouvelle rubrique « Lieux publics » qui concerne les endroits qui font un effort particulier ou ont une installation spéciale pour les personnes sourdes et malentendantes.

Vous connaissez un lieu public adapté ? Un cinéma équipé d'une boucle magnétique ? Pourquoi ne pas en faire profiter vos amis et d'autres personnes ? Vous pouvez demander son inscription dans l'annuaire, en nous communiquant ses données via un formulaire en ligne.

Et pour vous aider dans vos premiers pas sur le site, dans la rubrique « articles » vous pouvez voir un petit diaporama *Découvrez notre site en 4 minutes*, qui vous montre comment faire ces différentes opérations.

Notre souhait pour 2009 ? Que le site www.telecontact.be soit VOTRE SITE. Nous vous adressons tous nos vœux pour la nouvelle année et nous vous souhaitons d'avoir beaucoup de plaisir lors de vos visites sur ce site.

Infos : brigitte.bennert@skynet.be

MAINTENANT SUR VOS ECRANS



Le nouveau site bilingue (français/langue des signes) de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique

Avec plus de vidéos en langue des signes, plus d'informations et plus d'interactions

www.ffsb.be





BurkiBel, part II

Ils sont jeunes, ils sont sourds ou malentendants et ils travaillent pendant leurs vacances ...
Suite et fin de leurs aventures au Burkina Faso.

La deuxième partie de notre séjour, nous l'avons passé à la capitale dans le centre pour jeunes filles mères célibataires - Centre Pan Bila2 - nous avons séjourné vraiment à l'africaine, dans les conditions précaires mais dans une propreté et un cadre très sympathique.

Je clôture ce magnifique séjour par le témoignage de Sophie Morel qui exprime tellement bien ce que nous avons tous vécu.

"Haaaaa lala ... le Burkina Faso! Un voyage... heu comment dire... exceptionnel ! A la fois simple ..., compliqué, mais tellement riche! Si riche, que j'en veux encore et encore ! Que dire... Je ne sais pas par quoi commencer... tellement il y a eu d'émotions, de fous rires, de riches rencontres, de tristesses, d'échanges, ... avec la population burkinabée qu'elle soit sourde, malentendante ou entendante.



John entouré d'une partie de l'équipe bénévole belge



En visite officielle chez un Roi du Burkina Faso



L'union de Joachim et Sophie (au centre)



Muriel PREVOT et Sophie MOREL

Arrivée sur place, j'étais très surprise par la chaleur, les odeurs, les couleurs ; surtout celles de la terre et des bestioles. Imaginons une situation que j'ai vécue! Vous sortez de votre douche. Il faut savoir que les moustiques adorent les endroits chauds et humides! Donc faut faire vite! Et au moment où vous prenez votre essuie en main, vous voyez au moins une dizaine de cafards si douillettement installés dessus! Comment réagiriez-vous? Rassurez-vous, cela ne m'est arrivé qu'une seule fois.

[...] C'était la deuxième fois que je partais là-bas! J'étais déjà partie en juillet 2007 ! Mais les dix jours passés un an auparavant n'étaient vraiment pas assez! Pas assez pour découvrir le pays... mais aussi, je voulais surtout retrouver nos amis! Qu'est-ce qu'ils étaient devenus en un an? Les grandes retrouvailles! Nous avons fait plein d'activités tous ensemble... notamment, aller à la piscine (on en avait besoin, nous n'étions pas habitués à cette chaleur!), se promener, organiser une kermesse, des visites, peindre dans des écoles pour personnes sourdes... et plein plein plein d'autres choses!

Ce qui était chouette, c'est que notre groupe belge, si bien formé, avait les mêmes objectifs, la même vision

des choses, les mêmes attentes, un feeling si bon et si rare au sein d'un groupe de sept personnes. Nous nous sommes intéressés à tel point à leur culture qu'on a essayé de faire en sorte de s'y intégrer un max pour ne pas être considéré comme des touristes... Cela a presque marché! Presque, car nous étions quand même blancs... et là-bas, des blancs, il y en a presque pas!

Bref, j'ai encore plein de choses à raconter... mais je risque de vous écrire un long roman !

Pour conclure le tout, je dois vous dire, que ce voyage est irremplaçable. J'en ai appris beaucoup sur le pays mais aussi sur moi-même et sur la Belgique qui est un pays de "rêve" par rapport au Burkina; même si on déprime tant à cause du mauvais temps. Mais vous imaginez le confort incroyable qu'il y a ici ? Pour le peu que j'ai raconté aux Burkinabés : comment était la vie ici, je racontais des choses banales, eux, ils en bavaient ! J'avoue, que j'étais vraiment contente de rentrer chez moi, si bien installée dans mon appartement. Mais une chose est exceptionnelle au Burkina, que j'en ai pleuré de ne plus retrouver cela ici, ce sont les contacts humains, la tolérance et la simplicité ! C'est génial ! Allez sur place et vous verrez !"

VOUS CONNAISSEZ UN ENFANT SOURD ENTRE 13 A 17 ANS QUI CONNAIT LA LANGUE DES SIGNES ET REVE DE DECOUVRIR LE MONDE ?



ALORS CE CAMP EST FAIT POUR LUI !

Camp pour enfants sourds européens en FINLANDE du 3 AU 10 AOUT 2009
Un leader sourd belge accompagnera les 2 enfants sourds (1 flamand et 1 francophone).

Tu es intéressé ? Envoie un email à ffsbjeunes@gmail.com avec ta motivation (lettre ou vidéo) sans tarder avant le 31 janvier 2009 !





Fédération Francophone des Sourds de Belgique

je suis Sourd(e) je parle la Langue des Signes je traduirai pour toi

Meilleurs Voeux 2009

FFSB
WWW.FFSB.BE



je suis Sourd(e) je parle la Langue des Signes je traduirai pour toi